

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Général (périodiques) de la livraison

5 CENTINS.

VERITAS PRÆVALEBIT.

# L'Opinion Publique

Politique, Littérature, Théâtre, Mondanités.



VOLUME I.—No. 9.

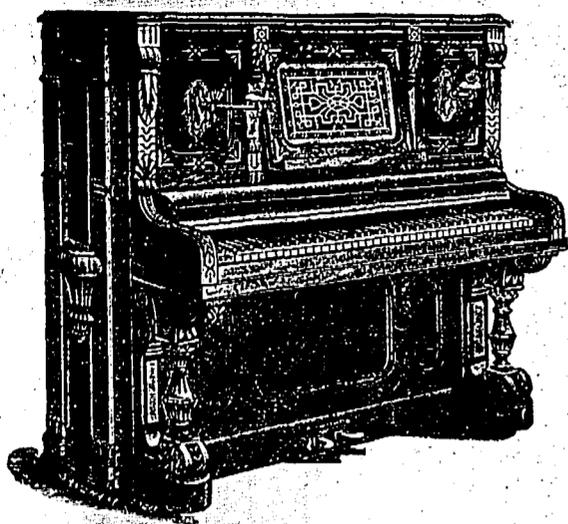
Vendredi, 10 Fevrier, 1893.



MONTREAL.

Bâtisse New-York Life, 715.

B. P. No. 2071.



**Laurent, Laforce & Bourdeau**

IMPORTATEURS DE  
**PIANOS, ORGUES, ETC.,**

1637, Rue Notre-Dame,  
**MONTREAL.**

Maison fondée en

**1860.**

Seuls Agents des célèbres fabriques suivantes et bien  
connues des artistes et du public musical :

HARDMAN, N.-Y., MARSHALL & WENDELL, Albany,  
HEINTZMAN, Toronto, ETC., Orgues  
THOMAS & DOHERTY.

La Maison LAURENT, LAFORCE & BOUR-  
DEAU profite de cette fin d'année pour remercier  
ses nombreux patrons de l'encouragement libéral  
qu'elle a reçu d'eux. Elle désire aussi ne pas laisser  
passer l'occasion des fêtes de NOEL et du JOUR  
DE L'AN sans inviter ceux qui auraient l'inten-  
tion d'acheter un piano à visiter leur

## NOUVEAU STOCK,

spécialement commandé pour ces jours de fêtes et  
que, pour ce temps seulement, elle offre en vente à  
des prix réduits. Le PIANO étant toujours le plus  
bel ornement d'un salon et celui qui procure la plus  
grande satisfaction par les douces jouissances qu'il  
offre à la famille et aux amis, il importe beaucoup  
que le choix et l'achat en soient faits avec soin et  
avec jugement.

*Pianos pour tous les goûts et pour toutes les bourses  
à des conditions exceptionnellement favorables.*

Toujours en stock des pianos d'occasion d'excel-  
lente qualité, vendus à bas prix.

**Une visite respectueusement sollicitée  
avant d'aller ailleurs.**

**ACHETEZ AU COMPTANT**

— ET —

**- DEMANDEZ -**

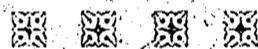
DES

**BONS ET DES ACTIONS**

DE LA

**Coopération** ↗

↖ **Commerciale**



En faisant vos achats ordinaires pour la maison  
et la famille, vous n'avez pas à dépenser un sou  
inutilement pour vous procurer des chances de  
gagner

UN GROS LOT DE

**CINQ CENTS PIASTRES**

{ UN LOT DE } — — { 2 LOTS DE }  
\$50. — — \$25.

ET

**QUATRE CENTS LOTS D'UNE PIASTRE.**

Il suffit de faire vos achats, au comptant, chez les  
marchands qui donnent ces bons et ces actions.

**Si vos fournisseurs habituels n'en ont pas,  
allez chez d'autres, dont vous trou-  
verez les noms et les adresses  
dans tous les journaux  
quotidiens, le  
samedi.**

**Examinez ces noms et ne manquez pas l'occasion.**

# L'OPINION PUBLIQUE.

“Veritas Prævalebit.”

VOL. I.

VENDREDI, 10 FEVRIER, 1893.

No. 9.

## L'OPINION PUBLIQUE.

Rédacteur en chef.....Louis-H. Tache.  
809, bâtisse New-York Life,  
Bureau de poste, boîte 1579.

Editeur, secrétaire de la rédaction et administrateur.....Edouard Delpit.  
715, bâtisse New-York Life,  
Bureau de poste, boîte 2071.

Prière de faire toutes remises d'argent par lettre enregistrée ou mandat postal.

### ENTRE NOUS.

Il est deux routes dans la vie :  
L'une solitaire et fleurie,  
Qui descend sa pente chérie  
Sans se plaindre et sans soupirer ;  
Le passant la remarque à peine,  
Comme le ruisseau de la plaine  
Que le sable de la fontaine  
Ne fait pas même murmurer.

L'autre, comme un torrent sans digue,  
Dans une éternelle fatigue,  
Sous les pieds de l'enfant prodigue  
Roule la pierre d'Ixion.  
L'une est bornée, et l'autre, immense ;  
L'une meurt où l'autre commence ;  
La première est la patience,  
La seconde est l'ambition.

A. de M.

Le juge Henri Elzéar Taschereau, de la cour suprême du Canada, vient d'adresser au ministre de la justice un mémoire concernant le code criminel adopté à la dernière session et devant venir en force au mois de juillet prochain. D'après cette lettre, le fameux code tant vanté fourmillerait d'erreurs, d'omissions, de contradictions, de défauts et d'anomalies.

Le juge Taschereau est un homme d'une intelligence hors ligne, un magistrat éminent et probablement la plus haute autorité que nous ayons en Canada sur le droit criminel. Ses ouvrages sont acceptés dans toutes les cours comme absolument orthodoxes en loi. Aussi sa lettre aura-t-elle un retentissement considérable et fera-t-elle, sans doute, reconsidérer une législation hâtive, préparée par un homme qui n'avait pas l'expérience voulue pour donner à l'œuvre de la codification de nos lois criminelles, non pas la perfection, mais la mesure d'étude, de sagesse et de science qu'on eût pu attendre d'une commission composée de criminalistes éminents.

Il va sans dire que le ministre de la justice n'est pas l'auteur de cette codification.

Le vote donné par la chambre d'assemblée sur la question du conseil législatif indique clairement que la

majorité des représentants du peuple est en faveur de l'abolition de la chambre haute. Si le gouvernement n'eût pas exercé une pression décisive sur plusieurs députés, la proposition d'abolition eût passé avec 10 à 15 voix de majorité.

Ce n'est que partie remise.

Le discours de M. Nantel, très élaboré, très bien agencé, a été légèrement gâté par des paroles imprudentes, si les rapports de la presse sont exacts.

Les discours ont dit à peu près tout ce qui pouvait être invoqué pour ou contre l'abolition du conseil. Il ne s'agit plus maintenant que de placer carrément, aux prochaines élections, la question devant le peuple.

Notre distingué collaborateur, M. Henry de Puyjalon, a publié, il y a quelques semaines, un excellent manuel de minéralogie, que je viens de parcourir avec beaucoup d'intérêt.

Différente d'un cours ordinaire, sa brochure popularisera la science des minéraux, en la mettant à la portée des gens qui savent peu, mais qui ont à l'appliquer à l'industrie moderne.

Dans un pays comme le nôtre, où les richesses minérales abondent, la lecture, l'étude de ce manuel peut ouvrir, avec des horizons nouveaux, un vaste champ à l'industrie des gens qui ne savent où se jeter pour se faire une carrière.

Mes félicitations à l'auteur sur la clarté, l'exactitude et la parfaite intelligence avec lesquelles il a écrit ce petit livre, si gros de renseignements utiles.

M. P. A. J. Voyer, qui est chargé de la direction du *Monde*, a rendu ce journal très intéressant. Il tâche de se tenir au-dessus de l'esprit de parti, et il y réussit bien. Ses opinions peuvent être discutées, mais sont les opinions d'un homme intelligent. Il peut se féliciter du succès du travail considérable qu'il accomplit et qui va valoir au *Monde* une énorme circulation dans la cité et la province.

M. Tardivel, dans la *Vérité*, veut faire de l'esprit au sujet de M. Paul Vibert: il n'y réussit pas, mais son intention est bonne, et le sujet s'y prête. Là où il a tort, c'est quand il veut associer à un nom désormais méprisables ceux de Canadiens qui ont pu avoir d'agréables relations avec M. Vibert dans un temps où le dévergondage de son esprit et de sa plume ne pouvait être prévu chez l'aimable et brave camarade qu'il était alors.

On écrit de Paris que la campagne entreprise contre le président Carnot a été inspirée par un groupe de dames froissées d'avoir été exclues des réceptions données par Mme Carnot.

Le correspondant parisien du *Times* écrit: "La lettre du pape au comte Albert de Mun fait appel à tous les Français, leur demandant de mettre de côté leurs intérêts privés et leurs dissensions politiques pour se consacrer à la défense commune de la forme de gouvernement actuellement établie."

La politique de l'Eglise a toujours été de se tenir au mieux avec les gouvernements établis. C'est une politique sage et éclairée, c'est la seule qui puisse être suivie par le Vatican, pour la conservation des libertés et de l'influence catholiques.

Je lis ce qui suit dans un discours de l'honorable J. A. Ouimet, relatif à la question scolaire du Manitoba:

"Quand la question du Manitoba, sortie du domaine légal, entrera dans le domaine politique, les ministres canadiens-français seront là pour veiller à nos intérêts, pour consulter et même aviser la population, aidés de notre dévoué clergé.

"La loi dont on se plaint a été passée par les amis politiques de M. Laurier, et c'est sur eux que le chef libéral compte pour renverser le gouvernement.

"Envisageons ces graves questions avec calme et nous ne tomberons pas dans les mêmes écarts qu'en 1886."

M. Ouimet aurait pu ajouter qu'il coulera bien de l'eau dans le Saint-Laurent avant que cette question entre dans le domaine politique.

Il y a quelque temps, le *Courrier du Canada* écrivait ce qui suit au sujet du bref de *mandamus* dont on a parlé pour forcer l'archevêque à retirer sa condamnation:

"Il n'y a pas de puissance humaine qui puisse forcer Mgr de Montréal à lever son interdiction de la *Canada-Revue*. Et dans la lutte qu'on annonce, ce qui triomphera, en définitive et malgré tout, ce sera la liberté catholique."

En effet, la *Canada-Revue* n'obtiendra jamais des tribunaux civils la levée de la censure dont elle est couverte. C'est pour cela, au point de vue pratique tout autant qu'au point de vue catholique, qu'elle aurait dû s'adresser à Rome, si elle se croyait lésée injustement. Toutes les décisions des tribunaux civils, tous les dommages que ces derniers pourraient accorder n'empêcheront pas les vrais catholiques soumis de regarder la censure avec respect. Quant aux autres, ce n'est pas cette censure qui les empêchera de lire la *Canada-Revue*, et ce n'est pas auprès d'eux que les propriétaires ont souffert des dommages.

Il y a trop de réformes purement matérielles à accomplir dans cette province pour qu'un journal qui veut réellement concilier les intérêts de l'Eglise avec ceux des fidèles s'attarde dans une lutte scandaleuse et impossible contre les droits indiscutables des autorités religieuses sur des questions de morale et de discipline catholiques.

Le *Sorelois* a publié, la semaine dernière, un violent article contre l'*Opinion Publique* et son rédacteur en chef. Il y a comme cela de petites feuilles qui vivent dans une insignifiance absolue et qui à un moment donné, s'éveillent et lancent une colonne d'invectives, croyant démolir des gens qui n'ont que le tort d'avoir des opinions à eux. Ces attaques ne méritent pas d'attention et passeraient inaperçues si elles ne parlaient d'hommes qui commandent une certaine position dans la presse ou dans la politique.

Pour ma part, je viens de me faire décréter de lâcheur, de déserteur et de figarotin par le rédacteur du *Sorelois*. A quel propos? Je vais vous le dire... Parce que je suis d'opinion que la propriété des ordres religieux qui n'est pas immédiatement affectée au culte devrait être taxée. Parce que je crois que les propriétaires à qui l'on veut demander de construire une Église ou un presbytère devraient être consultés et non commandés. Parce que je suis d'opinion que la question des écoles du Manitoba, comme celles du Nouveau-Brunswick, finira par s'éteindre sans aucun remède aux griefs dont se plaignent les catholiques. Notez bien que je ne conteste pas la justice des réclamations de nos coreligionnaires, mais que, seulement, je ne crois pas à la possibilité d'un règlement favorable.

Ce monsieur du *Sorelois* pense d'une manière: j'ai le tort de penser autrement. Et cela suffit pour m'attirer l'injure brutale, les mots grossiers, la fausse représentation de ce que j'ai dit ou écrit.

M. Vanasse, est-ce vous qui écrivez ces lignes odieuses? Je ne puis le croire, nos relations passées me donnent à penser le contraire. Alors pourquoi ouvrir vos colonnes à une prose de concierge ou de poissonnier contre un ancien ami qui n'a eu pour vous que d'affectueux sentiments et de courtoises attentions?

Le journalisme crée une confraternité dont le respect devrait être sacré. Il est impossible d'être tous de même opinion, et la mesure de respect et de justice que nous accordons aux autres est la mesure de ce que nous pouvons attendre d'eux. Je tâche de rester dans les bornes d'une saine appréciation des hommes et des choses, et je ne comprends pas que ceux dont les opinions sont différentes puissent se croire justifiées de remplacer par l'injure la discussion intelligente que le public est en droit d'attendre d'hommes qui ont à cœur d'être dignes de sa confiance.

Le deuxième numéro du *Coin du Feu* vient de paraître. Il y a, dans le choix des matières, une amélioration qui fait plaisir à voir.

J'y trouve sous le titre: *Comme l'amour*, les très jolis vers qui suivent:

La rose est pleine de charmes  
Comme l'amour;  
Mais son feuillage a des armes  
Et sa corolle a des larmes.  
Comme l'amour.

Prenez-la, car elle est belle  
Comme l'amour;  
Mais son épine cruelle  
Doit se cueillir avec elle  
Comme l'amour.

Ces vers sont de Mme Dandurand, qui possède un talent réel pour la poésie.

A propos: permettrait-elle à un myope de lui demander s'il est bien correct pour une femme de lettres de remplacer ses initiales par *Madame*, dans une signature? Une femme qui écrit ne devrait-elle pas laisser à son style et à ses idées le soin de trahir son sexe? Quand je dis *trahir*, je veux dire: dévoiler.

Le *Coin du Feu* publie aussi, sans aucune indication de sa provenance et sans rien y changer, des extraits d'un ouvrage de la baronne Staffe: *Le Cabinet de Toi-*

lette. Il y a dans cet ouvrage bien du bon, mais encore faudrait-il qu'on l'adaptât à notre société. Par exemple, quand le *Coin du Feu* donne le conseil à un mari de laisser sa femme seule à faire sa toilette, il oublie que la baronne parle de milieux où la fortune est très élevée et où le luxe abonde. Au Canada, ceux qui ont le moyen d'avoir une installation séparée se la donnent volontiers, mais combien y en a-t-il ? Les maris pourraient remédier aux inconvénients que trouve le *Coin du Feu* à faire chambre commune avec leur femme, pour la toilette, en portant des lunettes bleues.

J'ai lu avec surprise l'article de l'*Union Libérale*, au sujet du vicomte de Bouthillier-Chavigny. A quel propos cet article a-t-il été écrit ? Je me le demande... S'il y a dans la puissance un Canadien d'origine étrangère qui mérite notre sympathie et notre estime, c'est bien le vicomte de Bouthillier. Il y a déjà des années qu'il vit parmi nous. Non-seulement il s'est identifié avec nos idées, mais il est devenu aussi Canadien, de cœur, d'esprit, d'aspirations, que les meilleurs de nos compatriotes. Il est propriétaire dans une paroisse où il exerce beaucoup d'influence. Il a épousé une Canadienne distinguée et il élève sa jeune famille intelligemment et chrétiennement. Non content de remplir tous ses devoirs civiques, il emploie les loisirs que lui laisse une certaine fortune à faire connaître notre pays à l'étranger, dans le but d'y amener d'excellents colons ; et il consacre beaucoup de son temps à des études et à des travaux dont notre classe agricole, aussi bien que les classes dirigeantes, peuvent largement bénéficier.

C'est en accomplissant cette œuvre patriotique qu'il s'est attiré les invectives de l'*Union Libérale*. Evidemment, ce petit journal qui, lors de sa première apparition, avait su gagner un certain prestige, n'est plus rédigé avec la même respectabilité. La plume de ceux qui l'ont fondé a-t-elle, en tombant, été ramassée par des mains indignes ? Il n'est pas possible d'être plus grossier et plus faux que l'auteur de l'article en question. Il n'est pas possible non plus d'être plus gauche ; car, en voulant injurier un conservateur, l'auteur éclabousse, en même temps, nombre de libéraux importants, parmi les plus respectables de Montréal et de la province, dont M. de Bouthillier-Chavigny est l'ami et l'allié.

Je crois devoir protester contre cet article de l'*Union Libérale* ; et si, parmi ceux qui rédigent ce journal, il y a bien les jeunes gens de talent et d'avenir dont on a parlé dans le public, je suis sûr qu'ils s'empresseront de dégager leur responsabilité d'une attaque aussi inconsidérée, qui a pu être publiée à leur insu et dont ils ont dû être les premiers à regretter l'apparition.

Une correspondance de l'Amérique du Sud donne sur le chemin de fer qui doit relier la vallée de la Plata au Chili d'intéressants renseignements puisés à des sources officielles.

Le chemin de fer des Andes a 175 kilomètres de Mendoza à la frontière argentine, et 65 kilomètres sur territoire chilien. Les travaux ont été activement poussés dans les années 1889 et 1890 ; mais depuis lors, ils sont, en fait, arrêtés. Au 1er janvier, 1891, 125 kilomètres étaient construits sur le versant argentin ; dans les deux années 1891 et 1892, on a à peine avancé de dix kilomètres.

Au Chili, la ligne est actuellement finie jusqu'au Salto del Soldado, soit jusqu'au kilomètre 28. Durant les deux dernières années, on a fait à peu près deux kilo-

mètres. Quant à l'affirmation que, l'année prochaine, les travaux seront terminés, elle est de pure fantaisie. En effet, il reste à construire les 80 kilomètres de la partie centrale, comprenant la traversée du plus haut et du plus large massif de la Cordillère. Cette traversée doit se faire par une série de tunnels d'une longueur totale de 15.375 mètres, le plus long tunnel ayant 5.065 mètres. Les travaux de percement ont été commencés en 1890 et on a fait environ 3 kilomètres de galerie d'avancement. On a de même amené sur place, à cette époque, tout le matériel nécessaire à la perforation mécanique ; mais on n'a pu finir de le monter, attendu que les difficultés financières ont obligé l'entreprise à arrêter les travaux sur cette partie de la ligne. Ces installations et travaux n'ont pas été repris et se trouvent même, par suite de leur abandon, dans un assez triste état.

#### SILHOUETTES PARLEMENTAIRES.

L'HONORABLE F. G. MARCHAND.

*A tout seigneur, tout honneur.* — Notaire de profession, leader de convention, gentilhomme de conviction et orateur... sans interruption. — Plus brillant en petit qu'en grand comité. — Trop long et pas assez large. — Sa réputation d'honnêteté proverbiale très méritée est un joyau qu'il ne sied pas d'appeler *faux brillant*, si l'on veut éviter les *molleur*. — Libéral sans enthousiasme, modeste comme la rosette qui orne sa boutonnière. — Glacial sur un *husting* ; désarma les Fénéiens par son calme, lorsque son bataillon fut appelé à la frontière. — Incarne, par son détachement des choses de ce monde, la maxime de Napoléon III : le monde est aux apathiques. — A servi dans la tempête de planche de salut fort utile au parti libéral qui, après la bourrasque, en fera du feu pour sécher ses défroques. — Sera ce jour-là en grand deuil. — Son malheur est de tenir à la politique, qui n'est pas son fait, et de refuser les bonnes places paisibles pour lesquelles il a été créé. — N'a que des sympathies de la part de ceux qui connaissent sa physionomie douce, mais pas gaie. — Littérateur habile, il s'est fait un tort considérable en ne riant jamais, sauf de ses bons mots. — Décoratif et peu encombrant. — Bon père et excellent garde national.

L'HONORABLE C. B. DE BOUCHERVILLE.

L'homme des antithèses.

Grand seigneur de naissance, mais bourgeois de goûts. Type du parfait villageois, très soigné dans sa personne, régulier dans ses habitudes, et adorant l'effacement, qui lui va bien.

Appelé jadis *le grand Melchisédech*. Ce nom lui est resté, malgré quinze ans passés dans la brume.

Très honnête, très fier, très intransigeant, mais ayant pour chats en politique des hommes à toutes sauces. Cassant comme le verre, c'est-à-dire se cassant lui-même en voulant casser les autres. Insoumis à tout, excepté à l'Eglise, — ce qui prouve que, quand il cède, il peut parfois avoir raison.

Confiant, parce qu'il est bon ; naïf, parce que ses intentions sont pures ; croyant en ses copains politiques, parce qu'il n'a jamais couché avec eux.

Ayant pour meilleur ami M. Beaubien, remarquable par sa fidélité ; — pour dieu, M. John J. Ross, qui règne, mais ne gouverne pas ; — pour distributeur de ses bon-

nes œuvres, M. Pelletier, qui s'y entend en patronage et qui est reconnu pour ses largesses.

Le discernement du grand Melchisédech s'étendait jusqu'à la direction politique de son parti: — a formé son cabinet de manière à embrouiller tout le monde, ses collègues compris; — a fait des économies en oubliant de s'abolir lui-même; — a imposé des taxes qui mécontentent ceux qui ne paient rien autant que ceux qui paient trop; — a toujours détesté et combattu le groupe Chapleau et n'a rien eu de plus pressé que de lui donner l'occasion de mettre les Castors à la porte.

En somme, le meilleur homme du monde et le plus impraticable; le moins roué des chefs et le plus embarrassant; l'idéal du bon citoyen dans la vie privée et le plus déplorable de nos politiciens dans la vie publique; certain que sa conscience lui dira *non* chaque fois que ses amis lui diront *oui*.

Enfin, — ironie du sort: — ayant été appelé par le grand Manitou à être, dans le gouvernement, l'aviseur, quand il aurait été si bien à sa place comme avisé... je veux dire comme gouverneur.

JULES TESSIER, M. P. P.

Onctueux comme une pâte d'amande. — Tend la main à demi, d'un geste monacal, le coude collé au corps, les doigts pendants, en prononçant un inimitable: Bonjour, mon cher. — N'oublie personne dans ses politesses ininterrompues, qui le rendent très populaire à la chambre. — Sa lignée patricienne lui donne un pied à droite et à gauche et lui a permis d'enjamber assez facilement l'enceinte parlementaire. — Excellent type de partisan inquiet. — Ne songe qu'à contenter la noblesse de robe et d'église, qui le lui rend bien. — Son rêve serait d'être Orateur, pour n'avoir plus à décider que des questions d'ordre. — S'est dévoué pour trouver d'excellentes positions à M. Marchand, qui n'en voulait rien comprendre. — Spécialité de mesures ecclésiastiques, auxquelles se prêtent son extérieur bénin et sa diction un peu pâteuse. — Bons succès de collègue, fort en thème, Québécois endurci, représente assez bien la décadence parlementaire en face de la démocratie envahissante. — Son décorum impose un certain vernis aux nouvelles couches. — Ne renversera jamais de gouvernement, de peur de se salir. — Circonspect sur la besogne à faire aussi bien au point de vue de la qualité que de la quantité. — S'assoiera finalement sous le dais, qui sera le plus beau jour de sa vie. — A cette occasion, la *light brigade* assistera à la parade et sollicitera le baise-main.

TOUCHATOUT.

#### À PROPOS DE LA MAIRIE.

M. Desjardins vient d'être élu maire de Montréal. Toutefois sa majorité est insignifiante et son adversaire peut se vanter d'avoir fait une belle lutte. Ce dernier avait contre lui toutes les forces vives de la cité; pourtant sa popularité personnelle, son activité, son esprit d'organisation ont été tout près de lui donner la victoire. Les deux candidats peuvent donc être contents; l'un, d'être l'élu de la cité de Montréal; l'autre, d'avoir été si près de l'être une troisième fois.

Du côté de M. Desjardins, l'organisation a fait défaut. Un homme à qui il suffit de mettre la main à un plat pour en gâter la sauce s'était mis à la tête du mouve-

ment français. Et les souscriptions électorales, nécessaires pour une élection de ville, ont été presque nulles. Quand on songe que la compagnie des chars urbains, contre laquelle M. McShane a tant travaillé, qui a eu M. Desjardins et ses amis pour alliés, et qui vient d'obtenir un monopole exorbitant pour la conservation duquel elle a besoin du bon vouloir du conseil, n'a pas cru devoir envoyer plus de \$ 100 au comité de M. Desjardins!... Il faut dire que le comité a fièrement refusé d'accepter cette aumône.

Enfin la candidature malencontreuse de M. Rolland a semé la division parmi les Canadiens-Français, qui ne demandent jamais mieux que de s'entre-manger.

Le greffier de la cité a fait servir à l'élection des bulletins qui portaient le nom de M. Rolland. Pourtant ce dernier s'est retiré trois jours avant l'élection, et il y avait amplement le temps d'en faire imprimer d'autres. Serait-ce dû à la sagacité du *People's Jimmy*, qui aurait vu là une bonne chance de diviser le vote français?... Qui sait?...

La législature de Québec vient de donner à la cité des élections générales. Malgré toute ma sympathie pour M. Desjardins et la plupart des échevins élus, je trouve que valider des élections faites au mépris de la loi aurait été encourager les coups de main, contre lesquels tous les bons citoyens doivent protester.

Il n'y avait aucune justification de la part des autorités dans leur décision de procéder aux élections après avoir reçu de la cour l'ordre de ne les point faire. Ce qui m'étonne, c'est qu'on n'ait pas fait arrêter ceux qui se sont rendus coupables de ce mépris de cour. Le moins qui devrait leur arriver serait d'être condamnés à payer les frais encourus par la ville.

Il faut croire que quelques-uns des échevins en charge ont de grands intérêts personnels au jeu pour se porter à ces violentes contraventions à la loi. Les échevins n'ont pas de salaire, n'ont pas d'honoraires, ne retirent rien, ouvertement et de par la charte de la cité, pour rémunération du travail ardu que les devoirs de leur charge leur imposent. D'où vient donc cette ardeur à se maintenir dans le conseil?... D'où, ce zèle exubérant pour l'administration municipale? D'où, cette objection à se faire peut-être mettre de côté par le vote des contribuables?... Le patriotisme est-il si ardent chez eux qu'ils doivent se sacrifier pour la cité, malgré les contribuables? Ou n'y a-t-il pas plutôt quelque intérêt inavoué et inavouable dans tout cela?... Allez! farceurs, assez de blagues comme cela! Il est temps de savoir si c'est la ville qui se gouverne, ou si elle est la proie d'une organisation occulte d'autant plus formidable qu'elle est entre les mains de gens habiles et discrets, et qu'elle a de puissants appuis dans les deux partis politiques et dans la presse.

Au cours d'une entrevue, à New-York, M. Mercier s'est prononcé carrément pour l'annexion. Il n'y a pas de mal à ce que M. Mercier partage sa propre opinion, comme dirait M. Charles Langelier; mais, quand il affirme que les trois quarts de la province de Québec sont en faveur de l'annexion, il commet une grave erreur. Et quand il ajoute: "Dieu n'a pas mis de barrière entre les États-Unis et le Canada, pourquoi y en aurait-il maintenant?" il se sert d'un pauvre argument. Il n'y a pas de barrière géographique entre la

France et l'Allemagne; M. Mercier voudrait-il que l'une s'annexe l'autre? Il n'y en a pas entre la France et la Belgique; est-ce une raison pour que cette dernière se jette dans les bras de la république?

Il doit y avoir de plus forts arguments que celui-là en faveur de l'annexion. Et M. Rodolphe Lemieux, malgré sa foi dans l'indépendance, pourrait, au besoin, en fournir à son associé, quitte à les réfuter, après coup, par de meilleurs encore en faveur de notre émancipation absolue.

#### L'HONORABLE THOMAS CHAPAIS.

Je salue avec plaisir l'entrée de M. Chapais dans le cabinet provincial. Ceux qui l'ont connu à ses débuts et qui ont suivi, depuis, sa carrière politique doivent éprouver la même satisfaction. J'ai toujours cru qu'il était appelé à jouer un rôle important dans notre province, où les hommes de talent sont moins rares que les hommes de caractère, mais où ceux qui possèdent les deux sont presque indispensables à la direction des affaires publiques et à la conservation de l'influence française dans le Dominion.

Mes relations personnelles avec Thomas Chapais remontent à l'automne de 1881. Il y avait alors à Québec, parmi la jeunesse, toute une pléiade de beaux talents, les uns à peine sortis de l'université, les autres entrés déjà dans la carrière politique ou professionnelle. À eux se joignaient quelques aînés: Dunn, Faucher, Legendre, Buies, Marmette, Buteau Turcotte, Delagrave, qui oubliaient volontiers le chemin plus long déjà parcouru et qui se plaisaient à mêler le charme de leur expérience, de leur érudition et de leur talent plus mûr aux enthousiasmes de leurs jeunes amis. Le *Club de Québec* était le lieu préféré des réunions; dans ce milieu actif, où les intelligences s'ouvraient à de nouveaux horizons, où l'étude s'alliait aux plaisirs, où, sans y penser, tant de jeunes gens se préparaient gaiement aux batailles de la vie, Thomas Chapais brillait entre tous par son incontestable supériorité, par son caractère élevé, par sa droiture d'esprit et de cœur, et par ce merveilleux talent de la parole qui, dès lors, le plaçait au premier rang parmi nos conférenciers. Sympathique à tous, il s'affirmait sans aucune recherche et sans jamais porter ombrage, — car ce qui est le plus remarquable chez lui, après son talent, c'est sa parfaite modestie, sa générosité, son dévouement à ses amis.

Toutes ces qualités de jeunesse, il les a gardées précieusement, — moins peut-être cette chaude sympathie de premier abord qu'il inspirait alors et qu'une certaine froideur de tenue a, depuis, remplacée pour tous autres que ses intimes.

C'est comme littérateur et conférencier que M. Chapais s'est d'abord fait connaître. Je ne me reporte jamais vers l'époque, inoubliable pour moi, de mon séjour à Québec, sans songer à nos soirées d'étudiants, passées dans le charme de l'étude, dans l'appréciation des maîtres, dans la lecture des poètes, dans les confidences mutuelles de nos rêves d'avenir et dans la discussion des opinions, à peine formées, que nous émettions alors avec d'autant plus d'assurance que nous n'avions pas encore appris que l'on peut différer du tout au tout dans le monde et avoir tous raison, selon qu'on se place à un point de vue ou à un autre. C'est pendant une de ces discussions sur les *classiques et romantiques* que Chapais avait conçu l'idée de cette délicieuse

conférence qu'il donnait, quelques semaines plus tard, à l'*Institut canadien*. L'auditoire nombreux et choisi se partageait en deux groupes aussi entiers, l'un pour les classiques en leur froide correction, que l'autre pour les romantiques avec leurs licences et leurs innovations qui ont fait du dix-neuvième siècle une période incomparable dans l'histoire de la littérature française. Nous connaissions tous, alors, les détails de la première représentation d'*Hernani* à Paris, en 1830, et, dans nos imaginations de vingt ans, nous nous étions dit que ce soir-là marquerait une ère nouvelle dans le mouvement littéraire de la province de Québec.

Il n'y avait que l'éloquence de Chapais et l'ardente sympathie qu'il commandait autour de lui pour assurer au conférencier le brillant succès qu'il remporta ce soir-là; car les trois quarts de l'auditoire étaient des partisans de Victor Hugo et de l'école romantique, auxquels notre ami avait, d'ailleurs, rendu un éloquent tribut d'admiration.

Cette conférence ouvrait toutes grandes au jeune débutant les portes de la renommée et de l'avenir. Depuis, partout où il a passé, malgré un désir d'effacement et une modestie qui sont une bonne note de plus à son crédit, il n'a fait que grandir dans l'estime et l'admiration de ceux qui ont eu l'occasion de l'apprécier.

Après la littérature, la politique est devenue le champ de ses travaux et de ses ambitions; il s'y est livré tout entier; et dans le journalisme, et sur les *hustings*, et dans l'organisation de son parti, il a mis sa plume, son éloquence et son travail au service des conservateurs.

Comme journaliste, Chapais possède un esprit de discernement dont on ne lui donne pas crédit autant qu'il serait juste. Il a trop peut-être de cette délicatesse et de cet esprit de discipline qui font parfois excuser le mal dans un parti ou chez des amis et qui commandent souvent le silence à l'heure où il serait bon de parler. Cette réserve ne va pas, toutefois, jusqu'à lui faire tolérer, sans protestation, les erreurs de principes dont les hommes ou les journaux peuvent, à ses yeux, se rendre coupables.

Chapais a l'enthousiasme du beau et la haine du mal, ce qui donne à son style toujours brillant la force dans l'expression et l'énergie dans la dénonciation. L'élévation de sa pensée et son désintéressement chassent de lui cette étroitesse d'idées qui subordonne toute question à un point de vue personnel.

M. Chapais est essentiellement un homme de parti. Il croit que le parti conservateur représente les meilleurs intérêts nationaux du pays, et il se considérerait mal venu à faire ou à dire ouvertement quoi que ce soit qui pût lui nuire. Il possède à un même degré la haine du libéralisme, qu'il a toujours combattu à outrance, — ce qui fait qu'il s'est acquis de fervents admirateurs dans son parti, et a été mal vu des libéraux, parmi lesquels il s'est attiré de violents adversaires personnels.

Loyal et fidèle, il abhorre la trahison, même déguisée sous les arguments les plus apparemment plausibles. Honorable dans toute la force du terme, il déteste tout ce qui porte un caractère louche ou incertain. Dévoué jusqu'à se sacrifier lui-même, il n'admet pas que l'on songe à soi avant de songer au parti. Il a, comme Laurier aux yeux de Fréchette, "cette unité de la pensée qui, pour ainsi dire, taille l'homme d'un seul bloc, comme une statue de marbre." Cette raideur d'idées et de principes sera une cause de perte de force et d'in-

fluence considérable dans sa carrière politique, si M. Chapais n'acquiert pas un peu de cette souplesse des opportunistes si indispensable au succès.

L'opportunisme !... Quel épouvantail dans les rangs conservateurs !... Voilà une chose qui répugne à tous les hommes aux idées trop arrêtées, que Chapais abhorre et qui pourtant est la seule politique possible dans un pays comme le nôtre. Le malheur veut que les hommes sans principes soient toujours portés vers l'opportunisme : c'est peut-être pour cela que les autres le combattent avec tant d'acharnement. Pourtant, l'opportunisme bien entendu ne constitue, à mes yeux, que la souplesse nécessaire pour user, à l'occasion, d'un moyen qui répugne, en vue de faire réussir une politique ou un objet que l'on a à cœur. Le comte de Chambord aurait été un sage opportuniste s'il eût voulu remplacer le drapeau blanc et les fleurs de lis par le drapeau tricolore. Léon XIII fait de l'opportunisme quand il demande au clergé français d'accepter la république de bonne grâce, et quand il envoie Mgr Satolli protéger les intérêts de l'Église en faisant comprendre que l'Église accepte l'école publique, pourvu qu'elle ne soit pas anti-religieuse. Sir John Thompson est un opportuniste quand il tempore, au sujet de la question scolaire du Manitoba, au lieu d'imposer un remède immédiat à l'injustice dont souffrent nos coreligionnaires de l'Ouest. J'ai assez confiance dans M. Chapais pour croire qu'il s'amollira dans les chaudes sphères de la politique, et qu'en toute circonstance il sera ce que les Anglais appellent *equal to any emergency*.

Il n'y a pas, à proprement parler, de parti catholique dans la province de Québec, — j'entends de parti qui se constituerait défenseur des intérêts catholiques à l'encontre d'un autre qui les combattrait. Mais ce qu'il y a, dans les deux grands partis politiques, c'est un groupe d'hommes profondément attachés à l'Église de Rome, de croyants absolus dans la doctrine catholique, prêts à soutenir, à défendre et à faire triompher, chaque fois qu'ils seront menacés, les principes qui leur sont chers. Ce groupe compose la majorité de la population française. Il ne s'affirme pas à tout moment, parce que cela n'est pas nécessaire dans une province où la liberté religieuse est plutôt exagérée que restreinte et où la foi a de si profondes racines. Même chez les indifférents dans la pratique, ce sentiment est si bien établi qu'il suffirait d'un attentat à la liberté du culte pour provoquer leur protestation violente.

A cette très grande liberté est due peut-être l'indifférence de la plupart de nos journalistes pour l'étude des questions religieuses, pour les écrits si nécessaires à la propagation des principes catholiques dans nos populations trop gorgées de politique personnelle et injurieuse et pas assez nourries d'études sérieuses, capables d'instruire et de diriger.

Sous ce rapport, le *Courrier du Canada*, fidèle à ses traditions, a gardé, sous la direction de M. Chapais, la première place dans la presse canadienne. Contrairement à l'école de l'*Étendard*, il a su faire la distinction entre la lutte politique et le journalisme religieux. Il a compris le tort qu'ont certains journaux de vouloir abriter sous le drapeau catholique des violences et des emportements qui n'auraient même pas place dans des journaux purement politiques. Il a compris que la charité chrétienne, qui peut s'accommoder très bien de la dénonciation énergique des hommes ou des gouvernements qui font mal, ne saurait servir de couvert à la

calomnie ni tolérer la ruine des réputations pour satisfaire l'envie, la haine ou les intérêts personnels ou politiques de qui que ce soit. Il a surtout constamment établi dans ses écrits une distinction entre la politique et la religion, dans les questions où elles n'avaient rien de commun. Et cela si bien, qu'il est aujourd'hui regardé à bon droit comme le plus sûr défenseur de l'idée et des intérêts catholiques dans la province de Québec.

La politique va désormais prendre toute sa vie ; le journalisme n'y sera qu'au second plan. M. Chapais n'est pas de ceux qui font de la carrière publique un échelon vers les positions paisibles ; il n'est pas non plus de ceux dont un parti politique peut se passer. Il est fait pour la lutte, et il s'y complaît. A ce point de vue, il est regrettable qu'il ait débuté par le conseil législatif. Il lui faudra descendre dans la chambre basse un de ces jours, s'il veut se rendre justice à lui-même et se dérober au reproche, toujours si populaire, de la non-responsabilité des représentants nommés à vie par la couronne.

Littérateur de grande lignée, conférencier et orateur de premier ordre, journaliste vigoureux et renseigné, *leader* du conseil législatif, ministre provincial, membre du conseil de l'instruction publique, voilà plus qu'il n'en faut pour donner un haut prestige à un homme de trente-cinq ans. Ce prestige, qu'il doit à sa seule valeur personnelle, je suis sûr qu'il saura le conserver et l'agrandir, pour l'honneur de son nom et pour le bien de ses compatriotes.

LOUIS-H. TACHÉ.

Montréal, 4 février, 1893.

## RÉCITS DU LABRADOR.

### MON CURÉ.

C'était le 23 janvier, 189... Le temps était affreux, le froid était intense, la tempête rugissait au-dessus du bois où j'étais campé, broyant dans ses rafales furieuses le sommet des épinettes déjà alourdi par le givre.

On n'eût pas osé mettre dehors une bête puante.

Couché sous ma tente, moelleusement étendu sur un lit de branches flexibles de sapin baumier, les pieds contre mon poêle qui ronflait en répandant une douce chaleur sous mon abri de coton rendu imperméable par la neige qui s'était agglomérée autour de lui, j'écoutais passer la tempête et je rêvais.

A quoi rêvais-je ? Je ne sais. Sans doute à l'étrange bonheur que j'éprouve toujours à me sentir seul, dans le bois, loin des imbéciles et surtout des gens d'esprit. Tout à coup la porte de ma tente s'ouvrit brusquement et un bloc de glace se précipita vers mon poêle, dont il paraissait résolu à accaparer toute la chaleur. Bientôt il commença à fondre et, grâce aux travaux de déblaiement particulier auxquels il se livrait, je ne tardai pas à distinguer une barbe châtain, des yeux de même nuance et des cheveux d'une teinte plus foncée.

J'avais vu s'opérer en silence la métamorphose qui s'accomplissait sous mes yeux. Je m'étais contenté de m'arracher entièrement à mon horizontalité pour emplir le poêle de combustible et obtenir un redoublement de chaleur favorable à la fonte du personnage englaçonné que j'avais devant moi.

Cependant, le déblaiement continuait, la fonte s'activait, le glaçon se transformait rapidement et je commençais à percevoir les traits d'un compagnon de chasse, d'un ami qui m'était et qui m'est encore bien cher.

— Eh! quoi, c'est vous ?

— Oui, c'est moi, me répondit mon curé, — car c'était mon curé!

— Venez-vous *tendre* près de mon *chemin de chasse*, dis-je ? Il y a quelques-martres.

— Non. Je fais ma mission.

— Votre mission!! — Je le crus fou. — Connaîtriez-vous, par hasard, quelque chapelle sur mon portage ? Venez-vous pour me convertir ? Vous choisissez joliment bien votre temps!

Il parut légèrement embarrassé, puis il se mit à rire.

— J'ai faim, dit-il, avez-vous quelque chose de bon à m'offrir ?

— J'ai lièvre et perdrix, voire même une truite, si le cœur vous en dit, et, par-dessus le tout, une goutte d'un whiskey suave.

— Un coup! C'est parfait. J'en prendrais bien un de suite, si vous le voulez ?

J'atteignis ma bouteille sans mot dire et la lui passai.

Il se versa une rasade de laïque sans scrupule, et la but d'un trait.

— Ça va mieux, dit-il, et maintenant j'ai envie de faire un somme, pendant que vous allez préparer le dîner. Vous me pardonnez, n'est-ce pas ? Puis, s'étendant sur le lit de sapin, il s'endormit sur-le-champ.

Je me mis en devoir de confectionner le repas, et, pendant que cuisaient les perdrix et que bouillait l'eau destinée à infuser le thé, je regardais dormir mon ami.

L'abbé N... est un jeune homme; à peine a-t-il trente-trois ans.

Petit de taille, mais bien pris, brun de cheveux et de barbe, l'œil bien ouvert, le regard franc et décidé. Pendant qu'il dormait, je me demandais vainement quel pouvait être le motif qui l'avait poussé à faire quinze ou vingt lieues en plein bois pour venir me rejoindre, et par un temps pareil. La tempête durait depuis trois jours. Il avait dû coucher à la belle étoile, n'ayant, pour lutter contre le froid à geler un ours blanc qui sévissait alors, qu'un maigre feu de veille; — et je les connais, les feux de veille: on y grille d'un côté pendant qu'on s'y gèle de l'autre. — Il aurait dû marcher trois jours, en levant, à chaque pas, la neige qui ne cessait de s'abattre en gros flocons. Enfin il avait exposé sa peau, sa peau de curé, — une peau bien précieuse, s'il faut en croire le père Lacasse, — et cela, dans quel but ?

Une entorse, la fracture d'un membre, la perte de sa boîte d'allumettes : c'était la mort!

Ce n'était pas le premier prêtre que je voyais s'exposer ainsi. J'en ai vu sur le champ de bataille. J'en ai vu revenir de Chine et d'Afrique tout maculés, tout glorieux des cicatrices du martyr. Mais celui-là me semblait plus fort que les autres : nul ne le voyait, nul même n'eût compris sa mort, peut-être l'eût-on blâmé, peut-être s'en fût-on moqué et l'eût-on traité de fou. Le soupçon m'en était bien venu, à moi, et, en le regardant dormir, j'en avais honte, car je le connaissais.

Mais pourquoi était-il venu me rejoindre ?

Pendant que je me livrais à ces pensées, les perdrix rôties à point avaient fait place dans la poêle aux trui-

tes promises. Entourées et bordées de lard frais, elles laissaient entendre le grésillement si doux de la cuisson finale, et le thé répandait son arôme invitant. J'hésitai quelques minutes à réveiller mon curé. Je m'y décidai néanmoins, car il devait avoir plus grand besoin de manger encore que de dormir.

Malgré sa fatigue, il s'éveilla au premier appel, et tout joyeux se mit à dévorer. Le repas fini, il alluma sa pipe, je roulai une cigarette et de nouveau lui demandai le but de sa visite. Il ne répondit pas et fit glisser la conversation du côté de la chasse, dont il était, comme moi, amateur fort enthousiaste.

— Quel dommage que je ne puisse rester avec vous ! Mais il faut que je retourne à M.... La femme de C... est malade d'une manière inquiétante; peut-être va-t-elle faire le grand portage, et il faut que j'y sois.

Le lendemain, après déjeuner, il se remit en route. Le vent était tombé, mais les chemins étaient encore mous et nos raquettes enfonçaient à chaque enjambée de six à huit pouces dans la neige. Après lui avoir *fait la conduite* jusqu'à l'extrémité de mon *chemin de chasse*, je le quittai et je revins vers ma tente, où je rentrai à la nuit tombante, après avoir dégagé mes pièges et relevé mes attrapes, que la tempête des jours précédents avait ensevelis sous la neige.

Un mois après, un chasseur, qui *tendait* au printemps quelques lieues au-dessus de moi, passa par ma tente et me remit une lettre de ma femme, que j'avais laissée à L. P... Je sus alors pourquoi j'avais eu la visite de mon curé.

J'appartiens à la catégorie des gens que persécute le guignon, et, sans doute à cause de cela, la voix publique me tue tous les ans, à des dates à peu près fixes. Lorsqu'elle me fait grâce du trépas et me laisse le bénéfice du doute, elle n'en répand pas moins le bruit que je suis, tout au moins, en danger de mort. En général, on me tue pendant l'été, époque de la navigation où je suis toujours emporté, paraît-il, par le premier coup de vent qui passe. Cette année-là, après m'avoir noyé par le travers de la Pointe-aux-Anglais, un peu au-dessous de Natashquan, — la Renommée, mécontente, sans doute, de son insuccès des jours chauds, publiait en hiver que, blessé au pied et sans provisions, j'allais mourir en plein bois et sans revoir la mer. Mon curé l'avait appris et, seul, — tout le monde ayant refusé de l'accompagner à cause de la tempête, — sans autre outil que sa hache de chasse, sans comestibles de route, il s'était mis en chemin par ces jours de temps épouvantable, jouant sa vie pour venir à mon aide. Il m'avait trouvé rêvant et était reparti sans rien me dire du dévouement qui l'avait amené jusqu'à moi.

Quelquesfois, je pense à lui, quand la neige tombe et que le vent plie la tige des arbres, et mes yeux deviennent humides !

Et vous, chers lecteurs, que dites-vous de mon curé du Labrador ?

HENRY DE PUYJALON.

## LA QUESTION SCOLAIRE.

Voici ce qui ressort des quatorze admirables propositions soumises par Mgr Satolli aux évêques des États-Unis, réunis en conférence à New-York, il y a quelques semaines.

## I

Il faut pourvoir avec tout le zèle possible soit à établir des écoles lorsqu'il en manque, soit à accroître, à perfectionner et à améliorer celles qui existent, afin qu'elles puissent égaler pour les études et l'enseignement les écoles publiques.

## II

Lorsqu'il n'y a aucune école catholique à portée ou que celle qui existe est peu propre à donner aux jeunes gens une éducation convenable et en rapport avec leur condition, *les écoles publiques peuvent être fréquentées en conscience, pourvu que le danger de perversion soit écarté à l'aide de moyens opportuns et de précautions convenables*: ce qui devra être laissé à la conscience et à la sagesse des ordinaires.

## III

Nul ne doit être admis à enseigner à l'école paroissiale, qui ne soit montré digne et capable par un examen préalable. Sans un certificat de capacité ou diplôme délivré par la commission diocésaine d'examen, il ne devrait être permis à aucun prêtre de prendre un maître ou une maîtresse pour son école.

## IV

Des écoles normales doivent être établies là où il n'en existe pas et où leur nécessité se fait sentir.

## V

Il est expressément recommandé que personne, évêque ou prêtre, ne se permette d'écarter, soit par menaces formulées, soit en fait, comme indignes des sacrements les parents qui voudraient envoyer leurs enfants aux écoles publiques. A plus forte raison, les enfants eux-mêmes doivent avoir toute liberté à ce sujet.

## VI

C'est pour l'Église catholique un devoir et un droit divin d'instruire toutes les nations à croire à la vérité de l'Évangile et d'enseigner les enfants; c'est à ce titre qu'elle revendique pour elle seule le droit de façonner les adolescents à la discipline de la vie chrétienne.

Cependant il ne répugne pas que ces enfants s'instruisent des premiers éléments, ainsi que, dans les hautes études, des belles-lettres et des sciences naturelles, dans les écoles publiques placées sous la direction de l'État, à qui il appartient de procurer, encourager et favoriser tout ce qui concourt au bien moral des citoyens, pourvu que, par des moyens extérieurs suffisants, tout reste paisible sous l'observance des lois promulguées par l'autorité civile.

## VII

L'Église catholique ne réprovoque pas ni ne voit pas avec indifférence, bien loin de là, elle désire vivement qu'il y ait, par l'œuvre commune des deux pouvoirs, dans tout l'État, des écoles de belles-lettres et de sciences naturelles en rapport avec la condition des citoyens; mais elle répugne à ce genre d'écoles publiques nuisibles à la vérité de la religion chrétienne et à la moralité; et ces écoles-là, non-seulement les évêques, mais les laïques doivent travailler à leur abolition pour le bien de toute la société.

## VIII

S'il est arrivé que, dans les écoles publiques, il y a raison de craindre pour la foi et la morale, il ne sera permis aux parents catholiques d'envoyer leur postérité

à ces écoles pour y apprendre les éléments des lettres et des arts libéraux qu'à la condition qu'ils ne négligent pas leurs devoirs les plus rigoureux et que les pasteurs, des âmes mettent tout leur zèle à l'instruire et à la former dans les choses qui concernent le culte et la vie de la foi catholique.

## IX

Il est laissé à l'examen et au jugement des ordinaires de décider si, quelque part, dans leur diocèse, on peut fonder et maintenir dans des conditions suffisantes *une école paroissiale non inférieure aux écoles publiques*, étant donnée la situation financière des pères de famille et les nécessités très pressantes auxquelles ils sont soumis pour leur bien spirituel et pour l'honneur de l'Église. Aussi sera-t-il bon de fonder des écoles de catéchisme hebdomadaires ou fériales, que fréquenteront tous les adolescents de la paroisse.

*Il ne faut pas blâmer, ni en public ni en particulier, les parents catholiques qui envoient leurs fils ou filles dans les écoles privées ou dans les écoles publiques (académies) qui, fondées pour donner l'enseignement supérieur, sont dirigées soit par des religieux, soit par des personnes catholiques éprouvées.* S'ils ont un souci suffisant de pourvoir à l'éducation religieuse, qu'on leur laisse la faculté de procurer autrement la culture qui convient à leur famille.

## XI

Il est très désirable que l'ordinaire s'entende avec le gouvernement civil ou les laïques qui administrent la commission scolaire, afin que l'école prospère par une mutuelle sollicitude et l'exercice de droits mutuels. Puisqu'il y a des maîtres pour l'enseignement des lettres et des arts libéraux, il faut qu'une place soit faite au droit et au magistère catholiques pour apprendre le catéchisme aux adolescents et pour repousser le péril, d'où qu'il vienne, de peur que la foi et les mœurs des enfants ne souffrent quelque dommage.

## XII

Il faut s'appliquer de tous ses efforts à ne pas laisser sans une instruction suffisante et opportune, (touchant les vérités de foi catholique et les prescriptions et défenses de la religion), les jeunes gens catholiques en grand nombre qui, inscrits aux écoles publiques, apprennent les lettres et les arts libéraux, mais, à leur grand péril, n'y puisent aucune notion religieuse.

L'expérience du passé nous a fait voir que les écoles catholiques ne reçoivent pas partout les enfants et les jeunes gens de familles catholiques.

Il est donc urgent, avec la gravité que la question comporte, de s'aider de tout conseil et de toute action pour aboutir à la seule chose nécessaire: l'éducation religieuse et morale, conforme à ce que réclame le nom catholique.

A cet effet, il est opportun d'adopter l'un des trois moyens suivants, selon les divers états et les habitudes le plus en vue des personnes:

1. Le premier est un accord pour la question scolaire entre l'évêque et les membres de la commission scolaire civile, pour attribuer certaines heures à l'instruction religieuse.

2. Le second moyen, c'est qu'en dehors des bâtisses des écoles publiques il y ait une école de catéchisme et un cours supérieur de religion,—école à laquelle, par ordre des parents, par le conseil persuasif des pasteurs et par l'espoir de prix et de récompenses, la jeunesse catho-

lique, en des moments déterminés, s'empresserait de se rendre avec joie.

3. Le troisième moyen, s'il paraît en soi moins pratique, répond cependant d'une façon plus immédiate au devoir des parents comme à celui du pasteur. Qu'il y ait dans chaque paroisse des confréries d'enfants.

Que le pasteur ne montre pas une moindre prudence dans ses rapports avec les enfants qui fréquentent les écoles publiques; qu'il ne les entoure pas de moins d'affection que ceux qui fréquentent les écoles paroissiales; bien plus, que les efforts de sa charité soient plus grands encore envers eux; c'est à eux surtout qu'il faudra consacrer l'école dominicale, à l'heure du catéchisme.

#### XII.

Pour le bon état et le progrès des écoles catholiques, il semble qu'on doive prendre souci d'avoir des maîtres qui, non-seulement auraient fait preuve de capacités et d'habileté dans un examen préalable devant la commission diocésaine, dont ils auraient reçu un témoignage ou diplôme, mais encore qui, par un examen passé avec succès, aient conquis le diplôme de maîtres d'enseignement devant la commission civile des études. Cela se fera pour que nous ne paraissions pas négliger sans raison ce que requiert l'autorité publique pour l'enseignement. *Et puis les écoles catholiques seront tenues en plus grande estime.* Les parents auront une confiance plus grande que les écoles catholiques offrent tout ce qui peut les égaler aux écoles publiques, et même les mettre au-dessus.

#### XIV.

Quant aux écoles appelées normales, il faudra pourvoir à leur existence et à leurs progrès en vue de former des maîtres en littérature, arts et sciences, *de telle sorte que leurs élèves ne négligent pas d'obtenir le diplôme de l'État. Dans l'intérêt de la religion catholique, que l'émulation croisse au sujet de l'obtention du diplôme et du grade de docteur parmi les laïques* qui sont doués de science et de capacités pour l'enseignement; qu'ils concourent pour obtenir, par leur mérite, les chaires publiques de sciences des lycées, des gymnases.

Les armes catholiques sont la connaissance de la vérité dans toutes les branches, la droiture et la justice avec la charité, ainsi que la splendeur et le goût des arts libéraux, dit Mgr Satolli en terminant.

L'impression d'ensemble qui se dégage de ce document important, c'est la grande sollicitude du pape pour l'avenir des enfants catholiques. Dans sa sagesse et son ineffable perspicacité, Léon XIII entrevoit que le XXe siècle sera le siècle de la science. Dans la lutte pour la vie, où l'argent et l'influence devront s'incliner devant les maîtres de la science, le Souverain-Pontife veut préparer à ses enfants catholiques une place au premier rang.

#### LE PAPE ET LA FRANCE.

La France, comme, du reste, toute chose excellente, a le privilège d'être toujours l'objet soit d'un amour passionné, soit d'une haine implacable. Nul ne peut la regarder d'un œil indifférent. L'amour du Canadien-Français pour la France n'est et ne saurait être qu'une des formes de son patriotisme, et, pour notre part, nous sommes de ceux qui voient l'amour de la France chez ceux-là mêmes qui parfois la traitent avec sévérité. Est-

ce qu'un enfant cesse d'aimer sa mère parce qu'il regrette de ne pas la trouver parfaite?

Nous n'avons donc besoin ni de justifier, pour les lecteurs de *l'Opinion Publique*, le choix du sujet de cet article, ni de leur en expliquer la portée. Le pape, la France et le Canada, c'est une seule et même famille.

Le pape a, on le sait, demandé aux catholiques français de se rallier à la république. Par là, ont dit les ennemis de Léon XIII, le pape met en danger les monarchies existantes.

En bonne logique, c'est tout le contraire qu'ils devraient conclure. Qu'a fait le pape? Il a dit aux catholiques français de se soumettre loyalement au pouvoir établi. Rien de plus conservateur que ce principe. Appliqué aux monarchies, il devient la sauvegarde des trônes, et l'Espagne comme le Portugal pourraient en témoigner hautement.

Non, ce n'est pas l'intervention du pape en faveur d'une république qui fera crouler les trônes. S'ils croulent un jour, la faute en sera à l'aveuglement avec lequel ils luttent contre l'autorité religieuse, foulent aux pieds toute tradition et se livrent à l'esprit révolutionnaire.

Quelqu'un a dit aussi que le pape avait, par sa manière d'agir, abjuré le principe du droit divin touchant l'origine du pouvoir civil. — Écoutons donc le pape. Dans son encyclique du 12 février, 1892, et dans sa lettre aux cardinaux français du 3 mai, il a dit formellement qu'en toute hypothèse le pouvoir civil, considéré comme tel, vient de Dieu, et toujours de Dieu, parce qu'il n'y a pas de pouvoir qui ne vienne de Dieu, et il ajoute que c'est un des "principes sur lesquels se fonde notre conduite envers Dieu et les gouvernements humains." Principe chrétien sur le pouvoir, fort mal compris généralement, souvent condamné et ridiculisé, et lequel, pourtant, est le vrai boulevard de la liberté individuelle contre les abus du pouvoir!

Un autre reproche adressé à Léon XIII, c'est celui d'avoir ainsi, dit M. Gesscken, légitimé tous les actes et gestes de la république française. Plus insigne mauvaise foi est rare, même dans les querelles de parti. Quoi! Léon XIII insiste sur "la nécessité pour les catholiques français d'agir avec énergie, tout en restant dans la légalité," il veut qu'ils combattent ensemble l'irréligion et l'impiété; il leur commande de s'opposer légalement à toute mesure anticatholique. Et voilà qu'un ancien ministre, conseiller privé et, qui plus est, un catholique, a l'impudence de dire à des lecteurs français et anglais que Léon XIII impose aux catholiques "une alliance avec les ennemis de la religion" et qu'il leur ordonne de "se tenir les bras croisés au milieu du champ de bataille!"

C'est, monsieur le conseiller privé de Berlin, compter par trop sur l'art bismarkien de falsifier des dépêches. Nous avons les pièces du procès et nous y lisons votre condamnation.

Non, monsieur, Léon XIII n'a rien approuvé de ce que la conscience catholique condamne. Un homme peut être un républicain et un excellent catholique tout à la fois. L'Église catholique s'accommode de toutes les formes de gouvernement, comme elle bénit tous les drapeaux. Son unique ambition est de mettre au premier rang l'autorité de Celui qui "commande aux rois"

et aux républiques, et de planter la croix de son Dieu sur le faite de tous les parlements comme sur le dôme de tous les palais. C'est ce que Léon XIII a voulu faire; c'est ce que Pie VII fit avant lui; c'est ce que d'autres papes feront après lui.

Dans le cas présent, il a voulu faire cesser les divisions regrettables des catholiques français et réunir en un faisceau toutes les forces vives de l'Église en France. Il s'est montré en cela non-seulement un grand pape, mais, nous oserons le dire, un bon Français, et c'est sincèrement que nous plaignons les esprits assez bornés pour ne pas l'admirer.

Après avoir ainsi traité le pape, nul ne saurait être surpris d'entendre le même M. Gesscken calomnier les cardinaux et évêques français. D'après lui, (quel autre aurait pareille audace?) "ils auraient hésité à obéir, ils auraient fait des efforts désespérés pour expliquer dans un autre sens l'encyclique pontificale, et, quand le pape leur aurait déclaré qu'il fallait la prendre au pied de la lettre, ils auraient ressenti une douleur et une amertume bien vives."

Roman et chanson, toute cette histoire! Le fait est que, peu de jours après la publication de l'encyclique, les cardinaux français y donnèrent pleine adhésion en leur nom et au nom des évêques français, et qu'ils remercièrent le pape de l'avoir publiée. C'est en réponse à cette lettre des cardinaux et évêques de la France que Léon XIII écrivit la lettre maintenant célèbre qui commence ainsi: "Notre consolation fut grande en recevant la lettre par laquelle, d'accord avec l'épiscopat français, vous adhérez à notre encyclique *Au milieu des sollicitudes* et vous me remerciez de l'avoir publiée, protestant noblement de l'intime union qui existe entre les évêques de France et, en particulier, les cardinaux de la sainte Église et la chaire de saint Pierre."

Les ennemis du pape doivent en prendre leur parti: il n'a pas commis de faute en s'adressant aux catholiques de France.

Les ennemis de la France doivent en faire autant: les évêques de France sont unis de cœur et d'âme au Saint-Siège.

Pour nous, amis du pape et de la France, nous dirons: Grâces en soient rendues à Dieu!

VECCHIO.

### LE FRÈRE À LA CASERNE.

Ceux qui concluent du particulier au général ne négligent aucune occasion de soutenir que les bons sentiments, les nobles pensées ont pour toujours quitté cette terre de France qui fut leur premier asile. Ses écrivains, ses poètes sont représentés comme adonnés à la matière et incapables d'atteindre les hauteurs où montaient leurs devanciers. On croit que la négation du beau, du grand est devenue la préoccupation constante de tous et de chacun, et, à la suite d'un des hommes d'État marquants de cette province, quand on veut, d'un mot, peindre la situation actuelle de la grande nation, on s'écrie: *Les dieux sont partis.*

Il y a quelque mal, c'est incontestable; mais la somme du bien reste, de beaucoup, la plus considérable, et, au point de vue spécial des œuvres de l'intelligence, si on mettait en balance les bons et les mauvais écrits, ceux-ci seraient fort loin d'avoir la victoire.

Une qualité, une vertu à laquelle on garde encore là-bas la plus complète admiration, c'est le dévouement, la grandeur d'âme. On y célèbre, on y chante l'héroïsme de la sœur Cécile tendant son bras, dans une salle d'hôpital, pour en laisser arracher par lambeaux la peau fine et blanche destinée à réparer les ravages des flammes sur le visage d'un jeune enfant, absolument inconnu d'elle, et subissant ainsi, au profit d'autrui, le sourire aux lèvres et pendant plusieurs heures, d'indicibles souffrances. En terminant son récit, le chroniqueur, très mondain cependant, qui répand la nouvelle de cette abnégation sublime, trouve naturel de manifester son enthousiasme par cette exclamation: "Sœur Cécile, vous êtes une sainte!"

François Coppée, retraçant les horreurs de la commune, y rencontre le touchant épisode du pardon des offenses, avec lequel il compose sa page incomparable du *Pater*.

Nous trouvons aujourd'hui un pendant à cette création dans *Le Frère à la Caserne*, de M. Hippolyte Matabon, poète marseillais, et nous pensons être agréables à nos lecteurs en leur procurant le moyen de connaître cette pièce où sont mises en lumière, avec un rare talent et le plus heureux des à-propos, ces deux précieuses facultés, si vivaces, quoi qu'on en dise, aux cœurs français: le courage et la magnanimité.

C'est dans l'immense salle des fêtes, au pensionnat des frères des écoles chrétiennes de Marseille, que l'auteur lui-même a lu son œuvre, devant l'association des anciens élèves de cette institution. Ceux-là seuls qui ont pris part à ces solennités peuvent avoir une idée de leur éclat. Seuls aussi, dans ces circonstances, ils apprécient le tact avec lequel cet établissement, peut-être unique au monde, sait s'attacher pour toujours ceux qui viennent y faire leurs études. Le séjour à Saint-Charles ne s'oublie jamais, et, après une séparation de quelques mois comme de plusieurs années, on y revient avec autant d'empressement qu'auprès de sa famille ou de ses amis les plus chers.

J. GERMANO.

Il avait, le matin, sous le regard de Dieu,  
Dit aux siens, assemblés, un fraternel adieu,  
Et calme, le front haut, vers le soir d'un jour terne,  
Le conscrit de l'Église allait à la caserne.

Pour faire le trajet et répondre à l'appel,  
Il avait conservé l'humble habit sous lequel,  
La veille, il enseignait les fils du prolétaire.  
Atteint par les décrets, loin d'être réfractaire  
A la loi, le jeune homme, en son cœur, simplement,  
Estimait qu'à l'école ainsi qu'au régiment  
L'éducateur chrétien sert toujours sa patrie.

Supportant les regards, ferme sans crânerie,  
Il arrive au quartier, le maintien assuré,  
Et se présente aux chefs pour être incorporé.  
Un sergent, tout d'abord, presque avec déférence,  
Accueille le nouveau défenseur de la France.  
"Votre nom?" lui dit-il. — Hubert, mon officier."

Pendant qu'à son oreille un quolibet grossier  
Met la rougeur au front de la jeune recrue,  
Au milieu des troupiers dont la foule accourue  
L'entoure, Hubert, son lourd couvre-chef à la main,  
Entre dans la chambrée et, sans respect humain,  
Le pose sur le lit que du doigt lui désigne

Le sergent, qui s'éloigne en réprimant d'un signe  
Un long éclat de rire à grand'peine étouffé! . . . . .  
Lorsqu'un malin, s'étant fort gravement coiffé  
Du feutre aux larges bords, rallume de plus belle  
La verve des railleurs assaillant comme grêle  
Le frère qui, debout et se croisant les bras,  
Attend, sans s'émouvoir, la fin du branle-bas! . . . . .

Excités, les troupiers narguent la discipline;  
Soudain notre loustic de caserne imagine  
D'infliger la brimade au conscrit calotin . . . .  
Mais, prompt à riposter, le brave ignorantin,  
Né dans les champs, robuste et de haute stature,  
Endurant par principe, emporté de nature,  
Saisit de chaque main, d'un élan vigoureux,  
Deux de ses agresseurs les plus aventureux.  
"Cessez un jeu brutal, camarades!" leur crie  
Hubert, exaspéré de la plaisanterie.  
Et, les clouant au mur devant tous, frémissants:  
"Soyons amis, messieurs, de grand cœur j'y consens,  
Ou sinon, nous verrons . . . . ."

A sa voix chaude et fière

La chambrée en bravos éclate toute entière.  
L'instinct gouaillieur du peuple avait cédé le pas  
A la rude franchise . . . . .

Et l'on n'y revint pas.

Seul, un homme, ulcéré de sa déconvenue,  
Gardait contre le frère une aigreur contenue.  
L'air bon enfant d'Hubert, le sourire amical,  
La loyale rondeur du jeune clercal  
Et jusqu'à ces vivats du joyeux entourage,  
Mêlaient à son dépit une secrète rage.  
Quand le clairon sonna l'extinction des feux,  
Cet homme, entre ses dents, dit assez haut: "Tant

[mieux!

Enfin, nous allons voir comment le *très cher frère*,  
Ce soir, au pied du lit, va se tirer d'affaire! . . . .  
—Les jugements d'autrui ne me font pas plus peur  
Que de marcher au feu" . . . . . répondit en son cœur  
L'autre, sans se troubler, regagnant sa couchette  
Où bientôt, dédaigneux des rires en cachette,  
Comme dans sa cellule, à la croix de bois noir,  
Hubert fit à genoux sa prière du soir . . . . .

Les anciens regardaient non sans quelque surprise,  
Nul sarcasme pourtant. L'habitude était prise.  
Plus d'un même, infidèle à la divine loi  
Et qui dans ce milieu rougissait de sa foi,  
Sur l'oreiller, avant de clore la paupière,  
Emu, se rappelait peut-être une prière . . . .

Le lendemain, Hubert, debout au petit jour,  
Ne fut pas le dernier à l'appel du tambour.  
Le devoir du soldat est dans la patience;  
De longs mois il en fit la dure expérience;  
Mais il avait appris ailleurs à conquérir  
Une autre vertu rare: il savait obéir.

Simple et bon, tous l'aimaient, tous, sauf le camarade.  
Quelque peu rudoyé le soir de l'algarade  
Et que rien, depuis lors, n'avait pu désarmer:  
Blessure d'amour-propre est lente à se fermer . . . .

Peiné plus qu'irrité de mainte raillerie,  
Hubert, près d'être enfin quitte envers la patrie,  
Ne songeait qu'au retour, à sa chère maison,  
Quand le régiment dut changer de garnison.

Au milieu des beaux jours de juillet, on arrive  
Dans une ville immense, assise sur la rive

Que baigne un large fleuve au cours majestueux.  
Dans un centre ouvrier, faubourg tumultueux,  
Sous le brillant soleil, en des flots de poussière,  
Aux sons harmonieux d'une marche guerrière,  
Sac au dos, on atteint le poste désigné,  
Et le détachement est bientôt cantonné.

Ici, tout comme ailleurs, son jeune antagoniste  
Criblait de ses lazzi notre congréganiste  
Qui, dédaigneux et calme, opposait la douceur  
Aux fades mots plaisants du sot libre penseur.

Or, il advint qu'un jour de la saison bénie  
La baignade en commun avec la compagnie  
Est prescrite au rapport et, dès le lendemain,  
Les hommes commandés sont à l'aube en chemin.  
Arrivés à l'endroit consacré par l'usage  
Où des pieux dans le fleuve au courant font barrage,  
Dans l'eau fuyante, avec de grands éclats de voix,  
Nos troupiers font assaut de nautiques exploits.  
L'un d'eux même, luttant de vaine gloriole,  
Hors des flottants signaux pousse une pointe folle,  
Et vers la rive, au loin, jette un défi joyeux  
Que relève aussitôt le chef impérieux . . . . .  
A ce moment, roulé par l'eau tourbillonnante,  
En proie à je ne sais quelle angoisse poignante,  
L'imprudent, éperdu, jette un cri déchirant  
Et, près d'être englouti, s'abandonne au courant . . . .

Mais Hubert a tout vu. S'élançant, intrépide,  
Du courant qu'il remonte il fend le flot rapide . . . .  
Il approche, il saisit par un suprême effort  
Et ramène — vivante épave! — sur le bord  
L'homme! . . . .

Grand Dieu! c'est lui! son railleur de la veille!

Comme d'un rêve affreux le malheureux s'éveille . . . .  
Pâle, il rouvre les yeux et, poussant un sanglot,  
Pleure comme un enfant, sans ajouter un mot;  
Mais de sa main, qui tient la main d'Hubert pressée,  
Les frissons convulsifs traduisent sa pensée . . . .  
"Sauvé!" crie un soldat. Et vers l'heureux vainqueur,  
"Vivat!" ont répété tous les autres en chœur.  
Autour du naufragé pendant que l'on s'empresse:  
"Hubert, j'ai sur le cœur un lourd poids qui m'opresse . . .  
Devant Dieu qui m'entend, frère, pardonne-moi! . . ."  
Ces mots, où le jeune homme a mis toute son âme,  
Valent un vrai triomphe au sauveur qu'on acclame! . . .

Le soir, par un pouvoir mystérieux et doux,  
Hubert ne fit pas seul sa prière à genoux . . . . .

Un matin, grand émoi: toutes les compagnies  
Se forment en carré, dans la cour réunies.  
Tout à coup se sont tus clairons, tambours vibrants;  
A l'appel de son nom, Hubert quitte les rangs.  
Alors le colonel, au milieu du silence,  
Décerne, en quelques mots d'une mâle éloquence,  
La médaille à celui dont l'action d'éclat  
Est offerte en ce jour comme exemple au soldat!

Et quand, vers le déclin d'une belle journée,  
Du modeste ruban sa robe noire ornée,  
Le frère prit congé de son cher régiment:  
"Je te suis, dit quelqu'un... J'en ai fait le serment.  
Deux fois tu m'as sauvé: du gouffre et de moi-même!  
Viens!... Pour moi l'eau du fleuve est un nouveau  
[baptême...]"

La caserne, arrachant à l'école l'un d'eux,  
A la maison du Christ en devait rendre deux.

HIPPOLYTE MATABON.

## J. G. BLAINE.

Tous les journaux américains ont consacré à M. Blaine, qui vient de mourir à Washington après une longue maladie, de grands articles biographiques dans lesquels est retracée en détail la carrière politique de l'ancien secrétaire d'État. La plupart de ces articles sont fort élogieux pour M. Blaine, qui est représenté comme un des plus grands hommes, sinon le plus grand, du parti républicain. La presse indépendante, cependant, fait des réserves ; le *New-York Times*, notamment, après avoir déclaré que "ce serait une grande injustice de traiter M. Blaine simplement comme un politicien et de nier qu'il possédât quelques-uns des dons et quelques-unes des aspirations de l'homme d'État," continue en portant un jugement sévère sur le rôle joué par M. Blaine dans la politique américaine :

"Il n'en est pas moins vrai, dit le *Times*, que M. Blaine est intimement lié à la décadence de son parti et qu'il représentait quelques-unes des forces qui ont le plus contribué à amener cette décadence. Il n'a jamais eu, — on peut presque dire qu'il n'a jamais cherché sincèrement à l'avoir, — la confiance de la fraction de son parti qui désirait le pouvoir politique pour en faire un usage généreux, pour la pureté, la justice, le relèvement de la vie publique que ce pouvoir rendait possibles. Il était le chef et l'idole des faiseurs, des intrigants, des aventuriers de la période qui a suivi la guerre. Ses vues étaient, dans un sens, larges ; mais ses visées, publiques ou personnelles, n'étaient pas élevées. Il nous suffit d'indiquer qu'à aucune époque, dans sa longue carrière de chef de parti, il n'a rappelé ses partisans au sentiment de leur devoir ; à aucune époque il n'a provoqué chez eux cette abnégation qui est inséparable du service d'une grande cause.

"C'était la récompense qui se présentait le plus souvent à son esprit, et non les obligations de la politique ; c'est aux préjugés, aux passions, à l'ambition, à l'intérêt personnel des hommes qu'il s'adressait le plus habituellement. Il a cherché et obtenu une situation élevée dans son parti à une époque où une longue possession du pouvoir avait amené avec elle la démoralisation sous beaucoup de rapports. Il n'a jamais essayé, il n'a jamais proposé d'une façon claire de faire cesser cette démoralisation. Il était plutôt content d'en profiter ; en réalité, il était désireux d'en profiter. Il avait des dons très rares : une personnalité sympathique, le génie de l'organisation, une parole puissante et entraînante aussi bien en public que dans l'intimité, un courage frisant l'audace, de la finesse de jugement pour apprécier les hommes d'une certaine classe, une sympathie naturelle pour quelques-uns des sentiments les plus vivaces de ses compatriotes ; mais sa vie publique laisse peu de traces de ce dévouement désintéressé aux hautes visées sans lesquelles, dans un peuple libre, intelligent et honnête, il est impossible de continuer longtemps le rôle de chef de parti. Il pouvait commander l'admiration, il pouvait soulever le plus vif enthousiasme ; mais il ne pouvait pas gagner la confiance raisonnée des hommes réfléchis, et, avec tout le respect possible pour les sentiments de ceux qui, sur tous les points du pays, le regretteront sincèrement, il faut bien dire qu'il a mieux valu pour le peuple américain qu'il n'ait pas pu gagner cette confiance puisque, à dire franchement la vérité, il ne la méritait pas."

Nous trouvons dans le *New-York World* à peu près la même note que dans le *Times*. "M. Blaine, dit

notre confrère américain, possédait la plupart des qualités d'un grand chef politique. Il était attrayant de sa personne, de cet attrait que, faute d'un meilleur mot, on appelle "magnétique." Il s'attachait les hommes et les attachait à son sort. Il était charmant dans la conversation. Il captivait les foules. Il emplissait et enflammait l'imagination des jeunes gens. C'était un chef brillant, adroit, audacieux, plein de ressources. Mais ce qui lui manquait a été fatal au succès que son ambition lui faisait ardemment désirer.

"Il manquait à M. Blaine, continue le *World*, quelques-uns des plus hauts attributs du chef de parti. Il imposait l'admiration, mais il n'inspirait pas la confiance. Les hommes l'applaudissaient, mais ne se fiaient pas à lui. Beaucoup l'aimaient, peu le craignaient. Un grand chef politique doit inspirer confiance, comme Lincoln autrefois, comme Gladstone et Cleveland aujourd'hui. Il doit être capable également de se faire craindre des hommes. Sous ce double rapport, M. Blaine n'a pas été à la hauteur de son rôle. Il n'avait pas l'élévation de caractère, la stabilité de vues, le dévouement presque fanatique à une idée unique ou à un principe qui ont caractérisé les chefs de parti vraiment grands. Il avait l'esprit vacillant. Parfois il n'était pas sincère. Il était trop visiblement dramatique. Il lui manquait une forte impulsion morale."

La plupart des journaux américains, y compris ceux que nous venons de citer, passent sous silence le rôle assez important joué par M. Blaine au point de vue de la politique extérieure des États-Unis. On peut dire, sans crainte d'être démenti par personne, que la politique extérieure de M. Blaine, alors qu'il était secrétaire d'État, a toujours été subordonnée à l'intérêt électoral ; le ministre, en s'occupant des affaires étrangères du pays, préparait surtout son avènement à la présidence.

## CARNET D'UN MONDAIN.

La dernière quinzaine de janvier a été assez remplie d'événements mondains. Il est difficile pour moi de toujours être au courant des réceptions, dîners ou bals, car il y a une négligence incompréhensible, chez les gens, à fournir des détails sur leurs réceptions. On a l'air de croire que c'est une vanité de donner des détails sur les réceptions *chez soi*. C'est pourtant une erreur, car, autant pour *ses* invités que pour soi-même, il y a satisfaction à savoir que le trouble que l'on se donne pour recevoir et le plaisir que l'on a à être reçu ne passe pas inaperçu. Quand même un peu de vanité s'y mêlerait, il n'y a pas de mal à cela. La nature humaine est là, et, disons-le, il n'y a que les personnes sans [une ombre de vanité qui reçoivent atrocement mal, qui n'apprécient pas une invitation chez les gens de haut ton et de bon goût.

Je renouvelle à toutes les lectrices de l'*Opinion Publique* l'invitation déjà faite de me donner toute information qui pourrait m'être utile pour le *Carnet d'un Mondain*.

J'ai eu à peine l'espace nécessaire pour parler longuement, la semaine dernière, de deux réceptions qui ont eu un succès retentissant.

L'*At Home* de Mmes LaRocque et Starnes, aux salles de Hall et Scott, qui a réuni l'élite de la société montréalaise et qui était à la hauteur de la réputation de ces dames en fait de correction et d'élégance. Tout y était admirablement entendu : la musique, la disposi-

tion et l'ornementation des salons et le buffet. Cette réception a été de celle auxquelles les hommes aiment à se rendre, . . . ce qui est beaucoup dire.

Et puis le bal donné par MM. Globensky, Lacoste et Baby au *Club House* du club de raquettes Saint-Georges. Il y avait foule, malgré la distance à parcourir pour s'y rendre. On a dansé jusqu'à une heure avancée de la nuit. Le souper, très bien préparé, a été quelque peu envahi. C'est une mauvaise et détestable habitude qu'ont certains hommes de se précipiter au buffet et d'accaparer les places avant que les dames aient pu se faire servir par ceux qui, mieux élevés ou plus délicats, font les honneurs de la table aux invitées. A part ce petit détail et l'absence de désaltérants jusqu'à l'heure du souper, tout s'est très bien passé.

Lundi, le 13 février, on jouera chez les Jésuites *Les Médecins*, comédie en cinq actes, de Molière. L'éloge des pièces de Molière n'est plus à faire. Cette comédie, que je ne trouve pas sous ce nom dans les œuvres du grand comique, est un arrangement habilement combiné de deux de ses chefs-d'œuvre : *l'Amour Médecin* et *le Médecin malgré lui*. Les jeunes acteurs qui ont très bien représenté *le Barbier de Séville*, en février dernier, reparaitront sur la scène cette année. Cette pièce n'a pas encore été représentée dans la salle académique du collège. Les prix sont comme suit : sièges réservés, 75 et 50 centins ; entrée, 25 centins. Les portes seront ouvertes à 7.30 heures.

Mme Pérodeau a reçu samedi, le 4 février, de 4.30 heures à 7, dans sa magnifique résidence de la rue Dubord. Beaucoup de cartes avaient été lancées, mais des jeunes seulement étaient sur la liste. Un très grand nombre d'invités s'y sont rendus. Remarqué plus d'hommes que d'ordinaire dans ce genre de réceptions : cela était dû, sans doute, au plaisir que les jeunes gens éprouvent à se trouver ensemble et à ce que les invités de M. et Mme Pérodeau ont toujours à se féliciter de leur gracieuse et large hospitalité.

Mme L. Gouin recevait, mercredi, le 1er février, dans sa très jolie maison de la rue St-Denis. Environ cinquante jeunes gens et jeunes filles étaient présents. Mme Mercier faisait, avec Mme Gouin, les honneurs de la réception. Tout s'est admirablement passé : l'entrain y était, alerte comme la gaie jeunesse qui se livrait aux plaisirs de la danse et communicatif comme les tête-à-tête où l'on se dit tant de choses légères en apparence, si pleines de portée en réalité. Le souper, servi à minuit, ne laissait rien à désirer.

Je me suis rarement trouvé dans une réunion d'une quarantaine de jeunes gens qui rassemblât autant de beauté et de bon goût dans les toilettes. Parmi les invitées, j'ai remarqué Mlles Eva Mercier, Berthe Jetté, Mount, Gélinas, Brunette, Belcourt, Fleurange Mercier, Denis, (de St-Hyacinthe,) Boivin, Christian, Clément, Blanche Robidoux et Ernestine Marchand.

Quelques intimes se réunissaient dimanche dernier chez Mme Dandurand, rue Berri, dont le salon est toujours ouvert aux gens d'esprits et aux artistes du bon monde. Mon vieil ami Arthur Buies et M. J. I. Tarte étaient de la partie. Mlle Marchand a chanté très joliment plusieurs de ses ravissantes romances françaises ;

M. Donat Brodeur s'est joint à elle dans quelques morceaux de *Faust* ; Mlle Lajoie, qui est une excellente pianiste, a ajouté à la partie musicale, tandis que M. Hector Garneau a dit, avec beaucoup d'aisance et de talent, *la Garonne* de Nadaud.

En somme, une de ces douces soirées intimes qui restent, comme un charme, dans le souvenir.

Mardi soir, le 7, réunion hebdomadaire du Club de *Euchre* chez Mme Henri Gérin-Lajoie. Il n'y a guère de nouveau à dire sur ces réunions, qui sont toujours charmantes et qui ne se ressemblent que par le zèle que l'on met partout à en faire un succès toujours renouvelé.

Au Windsor, jeudi, le 9, grand bal, à l'occasion du Carnaval. Nombre d'étrangers y assisteront, entre autres plusieurs jolies Américaines déjà arrivées à l'hôtel.

Dimanche soir, on se rendait à l'improvisiste chez M. Arthur Desjardins, rue Ernest. Plusieurs jeunes gens et jeunes filles avait organisé ce *surprise party* sous l'œil vigilant de *chaperonnes* qui leur ont permis de s'amuser jusqu'à 5 heures du matin, en prenant une large part aux plaisirs de la soirée.

Dimanche dernier, à 8 heures, au restaurant Bougeant, a eu lieu la réunion des membres de la société *la France*.

M. Beullac présidait le banquet mensuel qui réunit dans une causerie tout intime les quelques membres de ce petit comité patriotique et uni au milieu des compétitions créées souvent, même entre compatriotes, par l'intérêt, les rivalités de toutes sortes et mille autres petites passions humaines.

Trois membres nouveaux reçurent l'accueil le plus sympathique et M. le président porta un toast pour marquer leur bienvenue.

Ce sont : MM. Prume, le célèbre violoniste, Bellemer et de Messimy.

Ces trois membres étaient présentés par M. Leblond de Brumath.

Mercredi dernier, 1er février, Mlle Amos avait organisé chez elle une charmante sauterie. Tous les amis s'étaient fait un plaisir de s'y rendre,

Nous pouvons citer, entre autres : Mlles Geoffrion, Strathy, jeune débutante très remarquée, Lacoste, Hubert, Olivier, de Beaujeu, Jeffrey, Baby, Delorme, Rodier, Branchaud, Garneau, (de Québec,) Starnes et Doucet.

Parmi les hommes, quelques noms pris au passage : MM. Leslie, Rouer Roy, Baby, Hubert, Globensky, vicomte de La Barthe, Lacoste.

Les fleurs, ainsi que les nœuds de rubans dans les cheveux, paraissent devenir une mode générale ; nous en félicitons les aimables promoteurs : rien n'est plus seyant que ces gracieux ornements, complément presque obligé d'une toilette bien comprise. Mais pourquoi ne pas abandonner ces horribles gants noirs qui forment un déplaisant contraste avec les toilettes et qui ne sont guère de mise dans une soirée où tout le monde est en *full dress*.

Un magnifique souper a interrompu le bal, qui a ensuite repris pour durer jusqu'à une heure fort avancée de la nuit.

L'on parle de deux très grands bals. L'un, chez Mme Drummond, en sa belle résidence de la rue Sherbrooke ;

les invitations lancées sont au nombre d'au-delà de mille. Nous donnerons plus tard les détails de la munificence de cette réception, dont on nous a raconté les préparatifs merveilleux ; nous tenons à ne rien révéler à présent.

L'autre, chez Mme Thomas, rue Sherbrooke. Cette soirée présentera cette particularité que tout le monde devra être poudré ou porter perruque ; la poudre sied toujours bien, et nous conseillons à nos aimables lectrices de se faire coiffer et poudrer soit à la Louis XV, soit à la Marie-Antoinette, ce qui est toujours beaucoup plus avantageux qu'une perruque, qui demande à être ajustée avec une correction difficile à atteindre.

Ces bals de têtes, comme on les appelait jadis, sont toujours fort jolis ; mais il ne faut pas oublier que négliger de donner au costume la façon que comporte sa coiffure serait une faute. L'on a la faculté, dans ces sortes de bals, de ne pas suivre rigoureusement la mode de l'époque ; mais encore faut-il s'en rapprocher un peu et ne pas mettre, par exemple, une robe à traîne avec une coiffure à la Marie-Antoinette.

Mme Thomas a eu une très heureuse inspiration en demandant à ses invités cette petite modification au costume ordinaire ; cela donnera à cette fête un cachet de suprême élégance.

Lundi soir, M. et Mme Casgrain réunissaient dans leur splendide résidence de la rue Dorchester une trentaine d'amis pour leur faire voir d'excellentes vues stéréoscopiques et goûter les surprises que réserve le phonographe aux gens qui n'ont pas encore eu l'occasion de faire ample connaissance avec cet instrument. Un ami de M. Casgrain avait organisé toute une démonstration de la phonographie, à côté d'une exhibition très élaborée de vues qui ont transporté les invités, sans les fatigues du mal de mer et de la voiture, à travers l'Atlantique et l'Irlande.

Le tout très réussi : soirée à la fois agréable et instructive, qui s'est terminée par d'excellente musique de Mlle Perreault, de M. et Mme Bouthillier Trudel et de M. T. Nelson, et par un souper exquis.

Se trouvaient présents : Mlle Casgrain, de Québec, le lieutenant Philippe Casgrain, de l'armée anglaise, actuellement en vacances, et M. Cook, qui sont les hôtes de Mme Casgrain.

La semaine du carnaval a attiré beaucoup d'étrangers à Montréal ; mais il est regrettable qu'au milieu des agitations électorales, nos édiles n'aient pas songé à faire construire un palais de glace. À Montréal particulièrement, les palais de glace très bien construits ont toujours été le clou de nos fêtes carnavalesques ; il est malheureux que, cette année-ci, on ait négligé cette attraction.

#### PARLONS MAINTENANT DE QUÉBEC :

Bal très élégant chez M. Siméon Lesage, vendredi dernier. Au-delà d'une centaine d'invitations avaient été lancées et ont presque toutes été acceptées. Jolies toilettes, — c'est, d'ailleurs, toujours le cas à Québec, où les femmes ont un goût très distingué pour s'habiller.

Parmi les invitées, j'ai remarqué Mlles Blanche Macdonald, de Fraserville, Lemoine, Corinne Taschereau, Cécile Gagnon, Dufresne, Routhier, M. L. Fraser.

Mlle Blanche Lesage portait une ravissante toilette blanche et a fait les honneurs de la réception avec beaucoup de gentillesse et de grâce.

On parle beaucoup à Québec d'un mariage entre un des hauts officiers du département des travaux publics à Ottawa, et une des plus charmantes Canadiennes-Françaises de la capitale fédérale. C'est peut-être une réédition d'une vieille rumeur.

S'il est vrai qu'il n'est rien comme la bonne chère pour donner la bonne humeur, les Québecquois, et surtout nos députés, doivent être gens très abordables de ce temps-ci. Il n'est question que de *lunchs* et de dîners dans la vieille capitale.

Jeudi, le lieutenant-gouverneur réunissait autour de la vaste table officielle de Spencer Wood une quarantaine de députés et conseillers législatifs. On se serait cru à une réunion de bons amis, en voyant l'entrain, la gaieté générale des convives. Rien de compassé, d'empesé, qui sentît l'officiel. Dix heures nous ont surpris à table sans qu'on se soit aperçu du temps écoulé, et chacun s'est retiré enchanté de sa soirée et charmé de la bonne hospitalité du maître de Spencer Wood.

Le même soir, l'honorable M. Casgrain avait invité quelques amis à dîner au *Club Union*. Les heureux conviés, pour peu qu'ils aient été sensibles aux charmes d'un menu exquis, ont dû emporter un bon souvenir de ce dîner, car la réputation de la cuisine du club n'est plus à faire, et l'on sait que le procureur général fait toujours les choses très bien.

Samedi, l'honorable M. Flynn régala, au restaurant de la chambre, une cinquantaine de nos hommes publics, pris dans les deux chambres. Le restaurateur, M. Lavallée, s'était surpassé, et le coup d'œil était vraiment féerique. Des fleurs disposées avec goût tranchaient agréablement sur les reflets étincelants des cristaux. Menu parfait, vins exquis, franche gaieté, bonne camaraderie : en fallait-il plus pour faire oublier à nos députés les ennuis et les fatigues de la session ?

Lundi, autre dîner chez l'honorable L. P. Pelletier. Mercredi, lunch au *Club Union*, donné par le procureur général. Enfin, jeudi, le 9, nouveau dîner à Spencer Wood, offert à la députation.

Comme vous le voyez, on s'amuse à Québec. Si ventre affamé n'a pas d'oreilles, nos législateurs n'auront plus cette excuse, après une telle semaine, pour rester sourd aux prières du peuple. Et s'ils veulent bien se rendre à ses prières, nous verrons alors de très belles choses dans la province : le régime dur, mais réparateur, de l'économie continuera à faire des merveilles ; les discours seront moins nombreux et la besogne plus vite faite, les chartes municipales lues avant d'être votées, l'indemnité sessionnelle réduite et, qui sait ?... peut-être le conseil aboli ; — enfin, nos ministres populaires. Qui peut, en effet, garder rancune à un hôte aimable, à un amphitryon attentif à satisfaire la plus excusable de toutes les faiblesses, la gourmandise ? Il faut avoir le cœur bien mal placé ou être dyspeptique incorrigible pour ne pas subir l'influence douce et bienveillante d'un pâté aux truffes... Mais j'oublie que l'on ne m'a pas demandé l'apothéose de la gourmandise.

Pendant que les gens sérieux dînent à qui mieux mieux, les jeunes s'amuse.

Mme Chase-Casgrain donnait, mercredi dernier, une soirée de *Euchre*, de dames seulement, et, samedi après-

midi, une *conversazione* de jeunes filles. Comme le sexe qui se prétend fort n'y était pas représenté, je ne saurais vous dire qui décrocha le plus d'étoiles d'or et qui fut *booby*. On a dû tout de même passer une agréable après-midi et dire bien du mal des hommes entre tant de femmes à huis clos.

UN MONDAIN.

### LA CONVERSION DE BERTHA.

Bertha Laws, l'aventurière qui, après avoir presque complètement ruiné M. Domingo Ruiz, consul général de l'Équateur à New-York, lui a fait endosser deux traites sur lesquelles elle avait falsifié la signature de M. G. Preston, vice-consul de l'Équateur à Boston, vient d'être traduite devant la cour d'assises de New-York, présidée par le recorder Smyth.

On n'a certes pas oublié la sensation produite, au mois d'octobre dernier, par cette affaire, d'autant plus que M. Ruiz lui-même a été arrêté d'abord sous l'accusation de faux. Mais il a été relâché peu après, car il a été prouvé que sa bonne foi avait été surprise et que c'était Bertha qui avait falsifié la signature de M. Preston. Bien plus, cette audacieuse aventurière, ayant réussi à se faire remettre en liberté provisoire sous caution, en a profité depuis pour mettre des chèques sans valeur en circulation.

Cependant, dans ces derniers temps, deux *clergymen* se sont intéressés au sort de cette aventurière. Ils prétendent l'avoir convertie, et Bertha leur a promis, paraît-il, d'entrer dans un ordre de religieuses protestantes, s'ils réussissaient à la tirer des graves embarras dans lesquels elle s'était mise. En conséquence, Bertha, lorsqu'elle a été traduite devant la cour d'assises, a reconnu spontanément sa culpabilité, de sorte qu'il n'y aura pas de procès contradictoire.

La sentence doit être prononcée plus tard ; mais Bertha compte que, grâce à l'influence de ses deux nouveaux protecteurs, le recorder consentira à suspendre la sentence et à lui permettre d'entrer dans l'ordre des sœurs protestantes de la Miséricorde. Il reste à savoir maintenant si le recorder Smyth voudra se prêter à une pareille transaction.

### HYMNE À LA PAIX.

La paix sereine et radieuse  
Fait resplendir l'or des moissons.  
La nature est blonde et joyeuse,  
Le ciel est plein de grands frissons.  
Hosanna dans la forge noire  
Et dans le pré blanc de troupeaux !  
Salut ! ô reine, ô mère, ô gloire  
Du fort travail, du doux repos !

Viens ! nous t'offrons l'encens des meules,  
Reste avec nous dans l'avenir.  
Les bras tremblants de nos aïeules  
Sont tous levés pour te bénir ;  
Le front tourné vers ton aurore,  
Heureuse paix ! nous t'implorons ;  
Et nous rythmons l'hymne sonore  
Sur les marteaux des forgerons.

Reste toujours, reste où nous sommes,  
Et tes bienfaits seront bénis

Par la nature et par les hommes,  
Par les cités et par les nids.  
Tous les labeurs sauront te dire  
Leurs grands efforts jamais troublés :  
Le saint poète, avec la lyre,  
Le vent du soir, avec les blés.

Ainsi qu'un aigle ivre d'espace  
Vole toujours vers le soleil,  
Le monde entier, qui te rend grâce,  
Accourt, joyeux, à ton réveil.  
Car le laurier naît sur les tombes ;  
Et ces temps-là sont les meilleurs  
Où, dans l'azur plein de colombes,  
Monte le chant des travailleurs.

FRANÇOIS COPPÉE.

M. Coppée a remporté, *ex aequo* avec M. Chouquet, un prix de 500 francs pour l'hymne ci-dessus. 1867. Exposition universelle.

### CHRONIQUE QUÉBÉCOULOISE.

7 février.

Comme il fait froid aujourd'hui ! Une humidité pénétrante vous transperce et un frisson glacial s'empare de vous. Il vaut mieux rentrer.

Une dernière bande de lumière rose s'estompe à l'horizon et nous nous mettons à la fenêtre pour voir pâlir, puis s'évanouir ce dernier sourire du grand astre.

Nous avons moins froid, mais nous sommes plus tristes encore, en voyant passer les pauvres vieux grelottant sous leurs manteaux mal joints, appuyés sur sur leurs bâtons couverts de givre et traînant péniblement leurs membres fatigués sur la neige qui craque et durcit.

Un pauvre petit, tout bleu de froid, mais souriant de bonheur, s'enfuit tirant à sa suite un traîneau chargé de quatre ou cinq misérables fagots. Où voles-tu donc, mon petit ami ? Les rues sont déjà noires, le vent pince, les passants deviennent rares ; mais il court toujours. De temps en temps sa pauvre main, engourdie par le froid, laisse aller la corde à laquelle est attaché le traîneau : il la ramasse, l'enroule autour de son frêle petit corps et, les deux mains dans ses poches, il se met à siffler pour avoir moins peur. Car le quartier est obscur. Soudain il trébuche au coin d'une misérable ruelle, puis il pousse une porte très basse et enjambe cinq escaliers, son traîneau dans les bras. C'est dans un grenier sans feu qu'il habite ; sa mère est là, très pâle et très maigre. Le père s'est noyé l'an dernier. Dans un même berceau, deux jumelles toutes frisées reposent.

— Mère, vois, dit le petit mendiant, les riches sont bons aujourd'hui ; partout où j'ai frappé, on m'a donné. C'était la bonne rue aussi. Je connais mes gens : au coin, d'abord, il y a un vieux monsieur qui fait sa grosse voix, mais qui donne toujours ; à côté, une belle demoiselle qui m'offre un petit sou avec un sourire si bon ; elle doit avoir deux anges gardiens, celle-là. Plus loin, la belle maison . . . , la sonnette est d'argent et s'agite une heure, rien qu'à la regarder. Quand la porte s'ouvre, c'est plein de lumière dedans ; j'entends chanter et rire, des fois, mais je reste dehors. J'ai toujours si peur . . . .

Et le petit parle, parle, pendant que la mère fait une flambée. Les deux blondes frisées, réveillées par cette douce chaleur, se mettent à sourire sans savoir pourquoi.

Les petites flammes bleues qui s'agitent les mettent en gaieté, et bientôt elles se rendorment en riant. . . .

Pendant que mon imagination m'emportait chez les pauvres, abandonnés aux tristes rigueurs de l'hiver, le défilé se continuait sous ma fenêtre à la lumière des globes électriques.

Passaient deux gros messieurs causant politique et fumant leur cigare; les enfants revenaient du *skating rink*, le teint échauffé, de très belle humeur; un jeune couple rentrait dans un petit *home* tout neuf et tout frais. Les chevaux eux-mêmes sentaient la fin du jour et brûlaient la neige sous leurs pieds. Les cloches de l'église voisine sonnaient en tremblottant. Un petit croissant de lune tout blanc montait dans le ciel déjà noir.

La rage du moment en est aux *five o'clock teas*. Rage bien inoffensive, me direz-vous. C'est ce qui vous trompe. Elle est absolument la plus nuisible au bonheur domestique. Une femme qui a avalé six tasses de thé dans l'après-midi est insupportable le soir. Si le mari est là quand elle rentre, elle fera tomber sur lui sa petite colère:

— Vous êtes impossible, mon cher ami; toujours dehors ou au cercle; quand vous rentrez, vous êtes bourru, chicanier; la moindre note d'un fournisseur vous fait hurler. Ah! quelle patience il faut pour vous endurer! Pauvres victimes que nous sommes! . . .

Mais si le mari n'est pas là, il y a le fils, le fils qui ne veut rien faire, comme son père, qui grogne comme son père, qui est toujours dehors, toujours comme son père. Et les jeunes filles, de douces colombes comme leur mère, seront-elles épargnées? Certainement non, si elles y sont; mais elles sont restées en arrière à engloutir des gâteaux et à avaler des tasses de thé, suivant encore en cela l'exemple de leur calme maman. Reste donc la femme de chambre, sur qui va éclater ce tonnerre continu.

— Caroline! — Madame? — Que faites-vous en ce moment? — Je. . . . — Vous ne faites rien, naturellement. — Mais. . . . — Pas d'impertinences, je vous prie. On vous paie six fois ce que vous valez; et puisque vous ne voulez pas travailler, au moins ne poussez pas la perfidie jusqu'à insulter votre maîtresse pour vous défendre! . . . Quand je pense! Rien à faire qu'à balayer, épousseter, raccommoier, frotter les argenteries, faire reluire les cuivres, servir la table, répondre à la porte, faire les commissions, tenir les comptes du boulanger, du laitier, etc., etc. Et ça se plaint. Et quand on veut leur dire un mot, ça se révolte. Cela ne peut pas durer, mademoiselle, il faut que vous changiez de conduite ou autrement il faudra filer.

Vous croyez peut-être que là se bornent les effets désastreux des *five o'clock teas*? Eh! bien, non. — Le soir, madame ne peut pas dormir: pourquoi les autres reposeraient-ils? Aussi, elle remue, s'agite, sonne, appelle, demande du bromure pour apaiser ses nerfs surexcités. On le lui donne volontiers pour avoir un peu de paix. Puis elle s'endort d'un sommeil lourd et fatigant, fait des rêves affreux, qui la *repréparent* à une nouvelle journée d'humeur endiablée.

Si, au moins, il était apprécié, votre thé, mesdames! L'autre jour, rentrant chez elle, une jeune femme dit: C'est la treizième tasse de thé que je prends aujourd'hui; eh bien! le croyez-vous? c'est la seule buvable! Et cependant c'était un vendredi; et, sur le Cap, le thé est toujours exquis.

Pourquoi ne donnerait-on pas des thés, sans thé? Je

veux dire des réceptions quelconques l'après-midi. Car elles sont charmantes, ces réunions à l'heure qui n'est plus complètement le jour et pas encore la nuit.

Du reste, la vie de Québec n'est pas dans ses rues aux grandes maisons grises, pressées et étagées les unes sur les autres. Le parlement sur son monticule a l'air solennel et froid. L'esplanade, dépouillée de ses arbres et couverte de neige, est trop blanche et trop triste. La terrasse abandonnée regarde seule, du haut de sa grandeur, le fleuve qui roule à ses pieds des banquises de glace.

Oui, vraiment la vie à Québec est toute d'intérieur. Derrière ces hauts murs sont cachés des boudoirs et des salons d'une suprême élégance. En y rentrant, on respire le parfum de quelques plantes discrètes; de lourdes portières se soulèvent gracieusement sur votre passage; une maîtresse de maison, à moitié ensevelie sous un tas de coussins indiens ou japonais, vous tend bien franchement la main. Et vous restez là une heure ou deux à admirer les aquarelles suspendues aux murs, le merveilleux travail de la cheminée, la draperie classique qui entoure chaque gravure ou photographie de quelque intérêt, et à causer avec des gens agréables. La seule chose qui me gêne un peu ce petit plaisir social, c'est la grosse bouillotte toujours en ébullition entre la maîtresse de maison et moi et qui me fait prévoir les suites funestes de cette prétendue nécessité des réceptions d'après-midi.

La nouveauté de la saison a été un grand *Euchre party*, composé de dames seulement et donné, dans l'après-midi, par une très jolie femme dont le mari occupe une haute position dans le gouvernement de la province. Madame C. a réuni chez elle, de 3 à 7 heures, quarante dames de ses amies pour jouer aux cartes; et on a joué, et quelques-unes ont gagné des choses charmantes. — Beaucoup de billets d'argent; la mode en est à l'argent sous toutes ses formes, petits plateaux, brosses, glaces, cadres, etc., etc. Les rafraîchissements servis pendant la réunion étaient délicieux. L'on a beaucoup ri, et l'on est rentré tout étonné de voir combien les dames pouvaient s'amuser en l'absence de tout chevalier.

Ah! messieurs, voici un dangereux précédent! Gare à vous! Si vous ne vous multipliez pas, si vous ne nous gênez un peu, si vous ne nous faites danser beaucoup et souvent, nous pourrions bien nous passer de vous tout à fait. Songez, quel désespoir! Car, sans nous, vous êtes ternes et éteints. Nous sommes votre sourire et la fraîcheur de vos printemps.

La dernière lutte de *Hockey* a eu lieu samedi, devant une foule énorme. Les joueurs de Montréal ont été superbes; c'est vous dire combien les nôtres étaient forts, puisqu'ils l'ont emporté.

On annonce pour vendredi un grand bal donné par les étudiants des deux facultés de l'université Laval, droit et médecine. Ces messieurs recevront dans les grands salons du *Florence Hotel*.

Samedi, grande réception chez Mme Leblanc, au palais législatif.

Nous vous donnerons quelques détails sur ces fêtes dans notre prochaine chronique.

PAULE.

L'OPINION PUBLIQUE.

# LES HOMMES DU JOUR

GALERIE DE PORTRAITS CANADIENS

PARAISANT PAR SÉRIES

MONUMENT ÉRIGÉ À LA GLOIRE DE LA CONFÉDÉRATION  
CANADIENNE

**GRANDE ÉDITION:**

50 CENTINS LA SÉRIE

**ÉDITION POPULAIRE:**

15 CENTINS LA SÉRIE

Chaque série comprendra le portrait, la biographie et le fac-simile d'une lettre ou d'un écrit autographe du sujet. Il n'y aura pas plus de deux séries par mois, et pas plus de cent séries en tout.

Toutes les biographies seront signées par des écrivains distingués.

La grande Édition se vend au prix de 50 centins la série.

L'Édition populaire se vend au prix de 15 centins la série.

La souscription n'est prise que pour l'ouvrage au complet.

ECHANTILLONS ENVOYÉS À DEMANDE

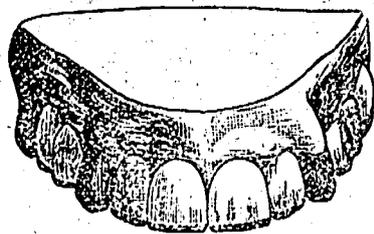
Souscrivez aux "HOMMES DU JOUR" pour avoir sous les yeux le portrait, la vie, le caractère et l'écriture des hommes éminents de votre pays.

L'expédition des numéros de l'Édition populaire se fera par la poste, et la collection, périodiquement, par les agents ou par la malle.

Adressez : LE DIRECTEUR,

"LES HOMMES DU JOUR"

B. P. No. 1579, MONTREAL.



Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus ré-istable que le ciment, imitant parfaitement la dent.  
Nouveau métal pour palais, extra léger.  
Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

**Dr. BROUSSEAU**  
7, rue St-Laurent, Montréal.

**LA LOTERIE DU PEUPLE**

La seule autorisée par la Législature de Québec.

**10 Cents. - - - 25 Cents.**

QUATRIÈME TIRAGE

Mardi, le 14 Fevrier, 1893.

**PRIX CAPITAL - \$1,500**  
BILLET .....10 Cts.  
**PRIX CAPITAL - \$3,750**  
BILLET .....25 Cts.

**NOMENCLATURE DES LOTS.**

Pour Billets de 10c.		Pour Billets de 25c.	
1 Lot valant...	\$1,500 00	\$1,500 00	\$3,750 00
1 do .....	500 00	500 00	1,250 00
1 do .....	250 00	250 00	625 00
1 do .....	125 00	125 00	312 00
2 Lots valant...	50 00	100 00	250 00
5 do .....	25 00	125 00	312 50
25 do .....	5 00	125 00	3 2 1/2
100 do .....	2 50	250 00	6 25
200 do .....	1 50	300 00	3 75
500 do .....	1 00	500 00	2 50
<b>LOTS APPROXIMATIFS</b>		<b>LOTS APPROXIMATIFS</b>	
100 Lots valant...	\$2 50	\$250 00	\$6 25
100 do .....	1 50	150 00	3 75
100 do .....	1 00	100 00	2 50
999 do .....	50c	499 50	1 25
999 do .....	50c	499 50	1 25
<b>3134 Lots valant.....</b>	<b>\$5,274 00</b>	<b>3134 Lots valant.....</b>	<b>\$13,185 00</b>

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à neuf heures le jour même du tirage. Toute demande par le courrier parvenant le jour même du tirage est appliquée au tirage suivant.  
Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité sans une autorisation spéciale.  
**Bureau Principal: 78, rue St-Laurent, Montréal.**  
P. O. Boite 987. **Ed. C. LALONDE, Gérant.**  
On demande des Agents.

**LE CHOIX DE MEDIUMS**

constitue principalement l'annonce profitable.  
Quand vous songez à annoncer, rappelez-vous que l'impulsion extraordinaire donnée au journal

**LE MONDE**

par l'adoption d'un programme nettement indépendant, la réorganisation de sa rédaction et de tous les services administratifs ont eu pour effet **DE DOUBLER LE CHIFFRE RÉGULIER DE SON TIRAGE.**

C'est maintenant au commerce et à l'industrie à tirer parti de cette grande publicité du "MONDE" qui s'adresse à tout le public canadien, sans exception de parti.

Rappelez-vous que c'est le

**SEUL JOURNAL INDEPENDANT**  
DU CANADA.

TELEPHONE BELL: 6122.

**LOUIS PLAMONDON**

Successor d'ARCADE DEPATIE

**Cigares, Tabacs, Pipes, etc.**

GROS ET DETAIL

No 1832, rue Sainte-Catherine

CIGARES HAVANE ET TABAC CANADIEN, UNE SPÉCIALITÉ.

**L'Opinion Publique**

POLITIQUE, LITTÉRATURE, THÉÂTRE,  
MONDANITÉS.

PARAIT CHAQUE VENDREDI.

Abonnement: \$2.00 par an; \$1.00 pour six mois—payable d'avance.  
\$2.50 par an—payable dans l'année.

Prix du numéro: 5 CENTIMS.

Rédaction et administration:

L'OPINION PUBLIQUE,

B. P. No. 2071,

Bureaux: Bâtisse New-York Life, 715. MONTREAL, CANADA.

AUX COLLABORATEURS:

TOUTE COLLABORATION ACCEPTÉE SERA PAYÉE.

40 ANS D'EXISTENCE  
**LE COURRIER DE ST-HYACINTHE**

PUBLIÉ A DEUX ÉDITIONS.

Journal d'annonces par excellence, possédant la plus grande circulation de tous les journaux publiés dans les districts ruraux.

Édit. semi-quotidienne: \$3 par an.  
" hebdomadaire: \$1 " "

Adresse: "LE COURRIER DE ST-HYACINTHE,"  
No. 60, RUE DE LA CASCADE,  
ST-HYACINTHE, P. Q.

"LE CANADIEN."

LE CANADIEN, publié à Montréal, est devenu l'un des organes les plus importants de l'opinion publique à cause de son franc parler sur les questions brûlantes du jour. Tout en étant un journal de parti, il est spécialement un journal de liberté de pensée politique.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

En ville, porté à domicile.....\$5.00 par année.  
Pour les campagnes..... 3.00 "  
Le Cultivateur, édition hebdomadaire..... 1.00 "

**Assurance Maritime.**

CIE D'ASSURANCE MARITIME "BRITISH AND FOREIGN," de Liverpool.  
Do do do "RELIANCE," de Liverpool.

Polices ouvertes offertes aux importateurs.

Bureau central pour le Canada: — MONTREAL.

EDWARD L. BOND, agent principal.

**ASSURANCES:—**

FEU: "London Assurance Corporation."  
ACCIDENTS: "Norwich and London."  
VITRES: "Lloyds Plate Glass."

EDWARD L. BOND, 30, rue St-François-Xavier, MONTREAL.